



HAL
open science

Les opérations archéologiques menées à “ La Peyrouse ” Saint-Félix-de-Villadeix (Dordogne) en 2019

Christian Chevillot, Eneko Hiriart

► To cite this version:

Christian Chevillot, Eneko Hiriart. Les opérations archéologiques menées à “ La Peyrouse ” Saint-Félix-de-Villadeix (Dordogne) en 2019. Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines, 2020, 34, pp.85-116. hal-02974104

HAL Id: hal-02974104

<https://hal.science/hal-02974104v1>

Submitted on 21 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Christian Chevillot

Dr de l'Université de Bordeaux III,
Chercheur associé CReAA 6566 du CNRS, Université de Rennes I

Villa «Biberonna» - 1, Chemin de Saint-Saturnin
F - 24650 CHANCELADE (F)
Courriel : C.CHEVILLOT@wanadoo.fr
et

Eneko Hiriart

CNRS - IRAMAT-CRP2A



Résumé : Les prospections menées de 2014 à 2019 par C. Chevillot et l'équipe de l'ADRAHP à La Peyrouse ont permis de confirmer l'existence d'une vaste agglomération gauloise (La Tène B à D2). Par ailleurs, les vestiges d'occupations augustéenne, gallo-romaine, et même mérovingienne, ont également été mis en évidence sur le site et au niveau du gué du Caudeau (La Peyrouse Nord). Sur plusieurs hectares, il a été constaté la présence de très abondants tessons d'amphores vinaires italiques (types Gréco-italiques et Dressel Ia, datables des III-II^e siècles av. notre ère), d'un abondant mobilier varié : monnaies, fibules, parures en bronze et en os, perles et bracelets en verre, abondants objets divers en fer, céramiques communes, Campaniennes et faune bien conservée.

La Peyrouse appartient aux premières grandes agglomérations qui font suite à l'abandon des sites de hauteur occupés à la fin du 1^{er} Âge du Fer. Ces nouvelles agglomérations ouvertes se distinguent par une concentration des activités de production. Cette réorganisation des lieux de vie, mais aussi de productions artisanales et d'échanges commerciaux intenses est probablement due aux élites qui sont alors détentrices de la terre et de ses richesses.

Peu de sites de ce profil sont connus dans le Sud-Ouest et plus largement en Gaule. Il convient ici de souligner la similitude du faciès monétaire de La Peyrouse avec celui du site de Lacoste (présence d'imitation de Rhodé, de fractions au cheval, d'oboles de Marseille, etc.), situé à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest. Ces deux sites semblent appartenir à une même catégorie : celle des agglomérations ouvertes à vocation artisanale.

Le site de La Peyrouse présente donc plusieurs avantages pour un meilleur compréhension des agglomérations ouvertes : opérations en cours, terrain non boisé, constitué de prairie et de labours et travaux prévus en 2019 et 2020.

Summary: The researchs conducted from 2014 to 2019 by C. Chevillot and the ADRAHP team in La Peyrouse confirmed the existence of a large Gallic agglomeration (La Tène B to D2). In addition, the vestiges of Augustinian, Gallo-Roman and even Merovingian occupations have also been highlighted on the site and at the Caudeau ford (La Peyrouse Nord). On several hectares, it was found the presence of very abundant shards of Italian wine amphorae (Greco-Italic and Dressel Ia types, datable from the 3rd-2nd centuries BC), an abundant varied furniture: coins, fibulae, bronze and bone ornaments, glass beads and bracelets, abundant iron objects, common ceramics, Campanian and well preserved fauna.

The Peyrouse belongs to the first major cities that follow the abandonment of the sites of height occupied at the end of the 1st Iron Age. These new open agglomerations are distinguished by a concentration of production activities. This reorganization of places of life, but also of artisanal productions and intense commercial exchanges is probably due to the elites who are then holders of the earth and its wealth.

Few sites of this profile are known in the South-West and more widely in Gaul. It is worth emphasizing here the similarity of the monetary facies of La Peyrouse with that of the site of Lacoste (presence of imitation of Rhodé, fractions with the horse, oboles of Marseilles, etc.), located at about fifty kilometers at the Ouest. These two sites seem to belong to the same category: that of open agglomerations with a craft vocation.

The La Peyrouse site therefore has several advantages for a better understanding of open agglomerations: ongoing operations, unwooded land, grassland and plowing, and works planned for 2019 and 2020.



I. BILAN DES OPÉRATIONS DE 2019 :

Les opérations archéologiques menées en 2019 (dir. C. Chevillot et E. Hiriart) avaient pour principal objectif de répondre aux prescriptions formulées par la DRAC et la CTRA :

- établissement et mise aux normes des inventaires du mobilier collecté depuis 2014 ;
- cartographie précise de l'ensemble du mobilier collecté depuis 2014 sous SIG ;
- intégration dans l'équipe de spécialistes mobiliers ;
- définition des problématiques et hiérarchisation des objectifs.

En parallèle, les opérations 2019 nous ont permis de préciser notre compréhension du site (notamment grâce aux prospections géophysiques) et d'établir les conditions nécessaires à la conduite de fouilles en 2020 (dir. E. Hiriart).

hender les premières formes urbaines d'Europe tempérée. Ces grandes agglomérations celtiques, qui se développent au III^e s. a.C. de l'Atlantique aux Carpates, demeurent largement méconnues. Plusieurs d'entre elles étant attestées en Nouvelle Aquitaine, ce programme répond à trois objectifs principaux :

- 1- préciser l'étendue des sites ;
- 2- percevoir des éléments d'organisation interne ;
- 3- appréhender le contexte géomorphologique et l'environnement des agglomérations étudiées.

Les opérations archéologiques, souvent très ciblées, n'offrent qu'une vision partielle de ces sites alors qu'ils s'étendent sur plusieurs dizaines d'hectares. Il est nécessaire de recourir à des procédés visant à pallier notre connaissance incomplète de ces établissements.



Figure 1 - Au premier plan, prospections pédestres sur la parcelle 817 après installation du carroyage (équipe ADRAHP). Au second plan prospections magnétiques par V. Mathé. (© Cliché C. Chevillot, février 2019).

1. Le projet RAPSODIE :

L'un des éléments déterminants de cette année a été l'acceptation du projet Région Nouvelle Aquitaine RAPSODIE (Reconnaissance des Agglomérations Protohistoriques du Sud-Ouest : Dynamiques, Imagerie, Environnement) porté par E. Hiriart (CR CNRS, IRAMAT-CRP2A, Université Bordeaux Montaigne) et par V. Mathé (MCF HDR, LIENSs, Université de La Rochelle). Ce projet propose de développer des méthodes complémentaires (prospections géophysiques, tomographie, géomorphologie, Lidar, photo interprétation, 3D, SIG) visant à mieux appré-

En 2019, la première phase du projet a pu être menée à bien grâce au soutien financier de l'Université Bordeaux Montaigne. Cette phase s'est fondée sur l'exploration expérimentale du site de La Peyrouse où se sont déroulées les premières prospections géophysiques dont les résultats seront détaillés plus en avant.

2. Prospections pédestres :

Afin de pouvoir spatialiser l'ensemble du mobilier recueilli lors des prospections pédestres

1. Merci à Laurence et Philippe Gay pour leur accueil toujours chaleureux et l'intérêt qu'ils portent pour leur site.

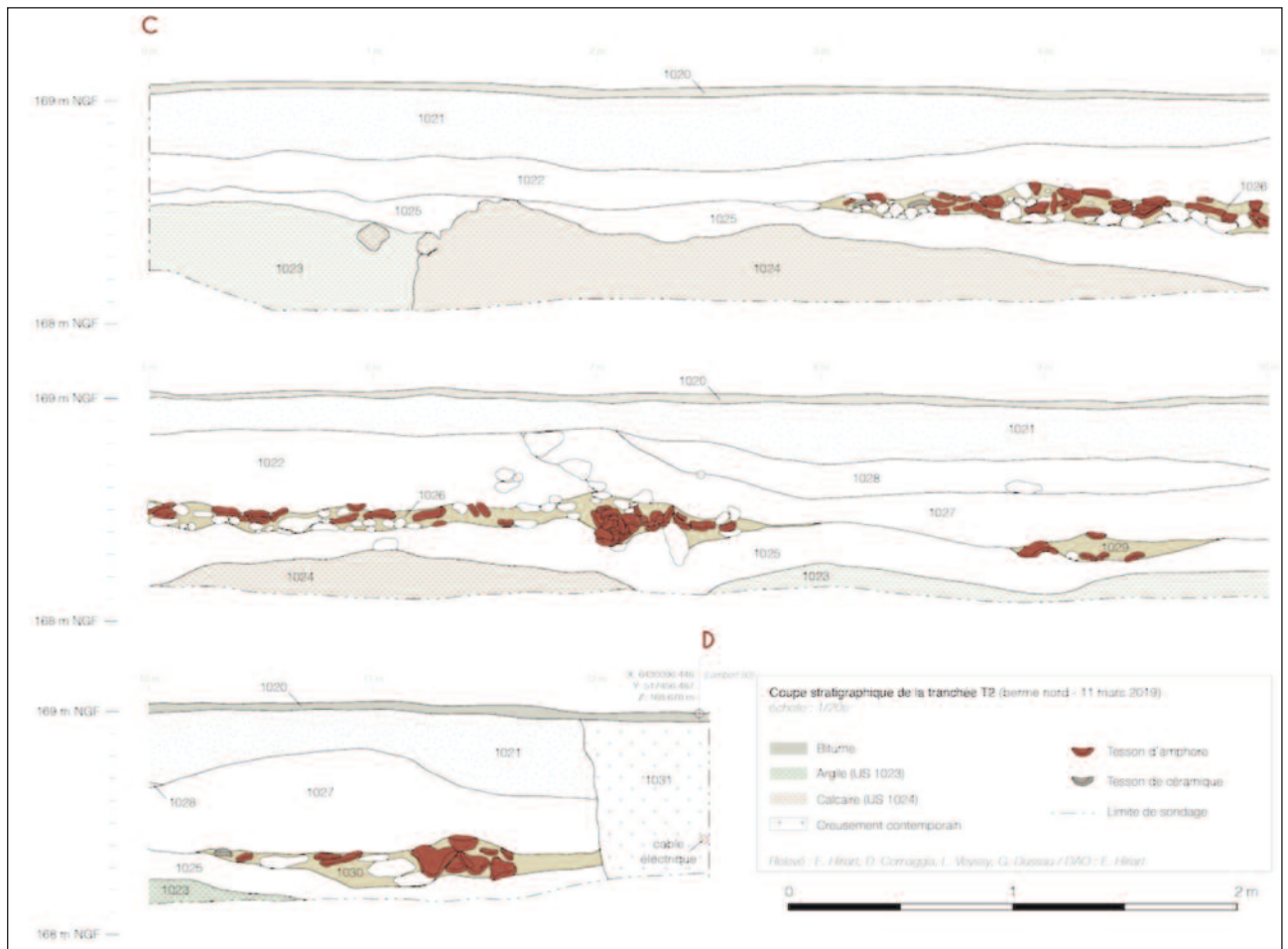


Figure 2 - Coupe de la Tranchée 2 relevée lors des travaux de la canalisation d'eau, entre la parcelle 817 et 89.
 (© Relévés E. Hiriart, D. Cornaggia, G. Dussaud et L. Veyssey - DAO : E. Hiriart).

de 2019, le carroyage (carrés de 20 x 20 m) a été matérialisé sur l'ensemble de la parcelle 817. Nous avons également instauré le pointage GPS systématique des découvertes effectuées au détecteur de métaux. Le travail effectué par B. Gaillard et P. Dupont a été crucial à cet égard. Il en a été de même pour les objets remarquables découverts (mobilier métallique, bracelets en verre ou lignite, meules, scories, etc.), au cours des prospections pédestres réalisées par C. Chevillot et l'équipe de bénévoles de l'ADRAHP (fig. 1).

3. Suivi des travaux de canalisation :

Des travaux de renouvellement de la conduite d'eau ont eu lieu au cours de la première quinzaine de mars, entre les lieux-dits Langlade et La Peyrouse. C. Chevillot avait en charge par le SRA le suivi des travaux. Des levés de coupe ont été réalisés par E. Hiriart avec l'aide de bénévoles de l'ADRAHP (D. Cornaggia, G. Dussau, L. Veyssey). Les données stratigraphiques mises au jour sous la route par la trancheuse ont ainsi pu être relevées sur plus de 120 m de long. Cela a notamment

permis de documenter la profondeur du substrat, certains creusements dans le calcaire, ainsi qu'un épandage d'amphores (fig. 2 et 3).



Figure 3 - Eneko Hiriart effectuant les relevés de la stratigraphie de TR2. (© Cliché C. Chevillot, 11 mars 2019).



Figure 4 - M. Fabiani aidée par D. Cornaggia et G. Dussaud lors de l'inventaire du mobilier au dépôt de Chamiers. (© Cliché C. Chevillot, 2019).

4. Inventaire raisonné de l'ensemble du mobilier :

Il a paru essentiel de répondre aux préconisations de la DRAC et de la CTRA qui pointaient la nécessité de mettre aux normes les inventaires du mobilier collecté depuis 2014.

L'inventaire du mobilier archéologique a été réalisé au CCE de Coulounieix-Chamiers (Dordogne) entre le 29 juillet 2019 et le 28 août

2019 dans le cadre d'une collaboration entre la DRAC-SRA Nouvelle Aquitaine, le CNRS-IRAMAT-CRP2A et l'ADRAHP. Il a été effectué afin de répondre à toutes les exigences des protocoles de conservation.

M. Fabiani, parfois assistée par des bénévoles de l'ADRAHP (D. Cornaggia, G. Dussaud) a procédé à l'inventaire, au conditionnement et au diagnostic de l'état sanitaire du mobilier archéologique (fig. 4). Elle a également renseigné plus de 1000 fiches sur la base de données collaborative et en ligne "RAPSODIE".

5. Base de données RAPSODIE déposée sur Huma-Num :

Une base de données a été conçue pour centraliser les informations récoltées sur le site de La Peyrouse. La base présente une structure simplifiée afin de présenter de manière synthétique les informations enregistrées (fig. 5). Elle est actuellement hébergée sur la TGIR *Huma-Num* (CNRS) de manière à assurer la traçabilité des objets et la pérennité de données.

La base de données est accessible en ligne à tous les collaborateurs du projet. Elle sert de support à la discussion et à la réflexion, notamment avec des collègues éloignés. Les différents

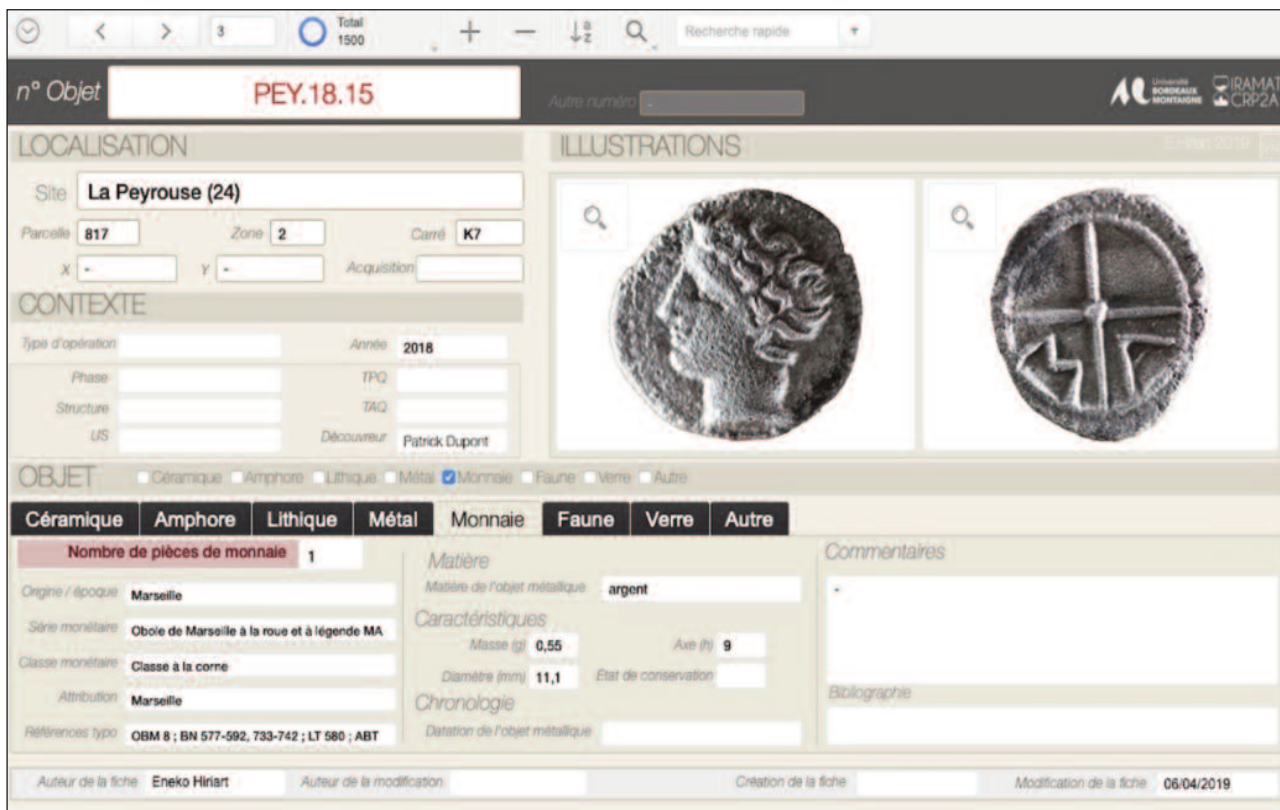


Figure 5 - Fiche-type utilisée pour l'inventaire du mobilier découvert sur le site de La Peyrouse. (© Création et DAO E. Hiriart).

spécialistes du mobilier ont la responsabilité d'actualiser et de renseigner leurs champs respectifs. Enfin, la base est reliée à un SIG qu'elle alimente en temps réel.

6. Relevés de terrain :

Des relevés topographiques ont été effectués sur le site à l'aide d'un GPS différentiel par Clément Coutelier (IR, Ausonius, Université Bordeaux Montaigne) (fig. 6) : implantation de points cotés, du point 0 et relevés divers (points d'eau, grotte, voie, etc.).



Figure 6 - C. Coutelier et A. Coudart au relevé de la grotte avec E. Hiriart. (© Cliché C. Chevillot, 2019).

7. Création d'un SIG :

Un SIG a été créé en 2019. Il est devenu un outil indispensable d'une part, pour le recueil des données collectées sur le terrain ; d'autre part, pour la production d'une information spatiale à partir des traitements informatisés et des fonctionnalités de vectorisation, géoréférencement, etc. L'ensemble de cette information archéologique spatiale est croisé dans le but de favoriser le travail d'interprétation scientifique.

Afin de soutenir l'amorce du projet RAPSODIE, l'Université Bordeaux Montaigne a financé le recrutement d'un technicien pour une durée d'un mois (A. Coudart). Celui-ci a assuré la création du SIG (sous QGIS) et a rassemblé les couches de référence disponibles (cartes, orthophotographies, cadastres actuel et napoléonien, modèles numériques de terrain, réseau hydrographique, etc.) (fig. 6). Le projet dispose d'ores et déjà d'un outil fonctionnel, qui constitue le socle des différentes analyses spatiales.

8. Analyse spatiale des données :

La base de données RAPSODIE déposée sur HumaNum contient de nombreuses données spatialisées. Afin d'exploiter et cartographier ces

informations, un lien dynamique entre la base et le SIG (sous QGIS) a été mis en place. Ceci permet d'actualiser en temps réel les informations entre la base de données et le SIG.

J. Hantrais (doctorante au laboratoire IRAMAT-CRP2A, allocation doctorale dans le cadre du projet Région RAPSODIE) s'est livrée à une première étude cartographique des milliers de données inventoriées à ce jour. Cette réflexion a permis d'appréhender plus finement les tendances spatiales et sera poursuivie au cours des prochaines campagnes.

9. Tomographie de résistivité électrique sur la grotte de La Peyrouse :

C. Verdet (contrat d'IR, projet RAPSODIE) et C. Sirieix ont réalisé une première campagne d'acquisition de données issues de la tomographie de résistivité électrique (en mai 2019 avec C. Sirieix, PR Université de Bordeaux, laboratoire I2M). Le traitement de ces données a permis d'explorer la géologie souterraine du site de La Peyrouse et plus particulièrement le vallon méridional ainsi que la grotte (non répertoriée par l'IGN) attestée au cœur même de l'agglomération celtique (fig. 7).



Figure 7 - C. Verdet et C. Sireix pendant les relevés tomographiques de la grotte. (© Cliché C. Chevillot, 2019).

À l'aide d'une équipe de bénévoles de l'ADRAHP (D. Cornaggia, L. Veyssy, G. Dussaud), 7 profils, espacés de 4 à 5 m, ont été réalisés au-dessus et perpendiculaires à la grotte, dont le premier profil recouvre une grande partie du vallon sur lequel débouche la grotte.

En complément de la tomographie, un relevé «spéléologique» a été effectué afin d'obtenir l'orientation et les dimensions de la cavité. Enfin, une modélisation géostatistique en 3D a été réalisée par C. Verdet.



Figure 8 - Relevés magnétiques de la parcelle 817 par Vivien Mathé. (© Cliché C. Chevillot, 2019).

10. Prospections magnétiques :

Deux campagnes de prospections magnétiques et électriques ont été effectuées en février-mars (V. Mathé, P. Corfmat) et en novembre (V. Mathé, J. Hantrais) (fig. 8).

Les premières prospections géophysiques ont pu s'effectuer dans le cadre d'un stage de Master 2 (P. Corfmat, février - juin 2019). Ce stage avait pour objectif l'acquisition et le traitement de données géophysiques et la vectorisation des structures archéologiques. On a pu tester les méthodes de prospections magnétiques sur l'agglomération de La Peyrouse et couvrir une surface de plus de 4,5 hectares. Celles-ci ont livré des résultats très prometteurs. Elles ont livré de précieux éléments pour appréhender l'organisation des agglomérations celtique et antique de La Peyrouse.

II. LE MOBILIER DÉCOUVERT EN PROSPECTIONS EN 2019 :

Les prospections de 2019 du site gaulois de La Peyrouse se répartissent sous la forme de deux actions. La première consiste en une prospection pédestre à vue par carrés et la deuxième avec l'aide de détecteurs de métaux². Comme signalé plus haut, tous les objets importants (métal, os, céramiques...) ont été repérés au GPS et systématiquement reportés sur le plan avec le carroyage.

Bien évidemment, nous avons aussi repéré par carré les tessons de céramiques ou d'amphores vinaires italiques les plus significatifs, et les avons globalisés par carrés au niveau des trois zones de la parcelle 817 pour les éléments moins remarquables. Le repérage des objets au GPS permet à présent une géolocalisation précise.

1. MOBILIER EN BRONZE OU BASE CUIVRE :

L'abondance et la diversité du petit mobilier métallique mis au jour sur la grande parcelle du plateau de La Peyrouse (parcelle 817) est d'un grand intérêt du point de vue typo-chronologique. C'est pourquoi il fait annuellement l'objet d'un examen détaillé.

L'analyse qualitative du petit mobilier métallique comprend l'identification des objets, la recherche de parallèles et si possible leur datation à partir d'ensembles clos ou bien identifiés.

1.1 PARURE ET HABILLEMENT :

Les objets de parures et d'habillement en bronze ou en base cuivre sont bien représentés : fibules, bracelets, perles.



Figure 9 - La fibule à arc coudé et perle en stéatite. (© Cliché C. Chevillot, 2019).

• Les fibules :

Cette campagne de prospections a permis la découverte de trois nouvelles fibules en bronze ou en alliage cuivreux. Chaque fibule a été décrite et définie avec sa datation communément admise.

- **Fibule 027634-13-3-1** : C'est une fibule à arc coudé filiforme, qui se termine par un ressort bilatéral à 4 spires et corde externe. L'arc se termine par une gouttière qui forme le porte-ardillon. Cette fibule complète, en mauvais état de conservation, a été trouvée avec une petite perle en stéatite de couleur vert foncé, encore enfilée sur l'ardillon (fig. 9 et 10 n° 1). Cette minuscule perle à jonc torique, par sa matière et sa morphologie, rappelle celle qui a été découverte dans la grotte de Rouffignac. Cette perle passée dans l'ardillon indiquerait un dispositif normalement rencontré dans les sanctuaires (information de Michel

2. Cette prospection autorisée par le SRA de Bordeaux est menée sous notre contrôle par Patrick Dupont et Boris Gaillard que nous remercions pour leur assiduité et leur compétence.



Figure 10 - Objets divers en métal cuivreux découverts sur la parcelle 817 en 2019.
(© Clichés et DAO C. Chevillot).

Feugère). Sa présence pourrait témoigner de la proximité d'un lieu de culte (élément peut-être confirmé par les prospections géophysiques menées par V. Mathé, P. Corfmat et J. Hantrais).

Sa datation pose aussi problème, car les fibules sont classées d'après le pied et celle-ci en est dépourvue, elle n'est donc pas facile à dater avec précision! Avec son arc assez aplati, elle pourrait dater de LT C, mais il est difficile d'aller plus loin.

L = 5,6 cm – Diam. de la perle = 1,2 cm – Ep. de la perle = 0,4 cm.

- **Fibule 027634-13-3-2** : C'est une variante du type de Nauheim, d'un type original apparenté au type 5c de Feugère qui se caractérise par un arc filiforme qui se termine avant le ressort par une petite zone plus large, décorée de 2 arcs pointillés opposés (fig. 10 n° 2). Le ressort bilatéral à quatre spires est à corde interne. Le porte-ardillon de type ajouré est brisé à la pointe. Ce modèle à arc filiforme semble apparaître un peu avant le milieu du I^{er} siècle et son usage peut se prolonger jusque vers 30/20 av. J.-C.

L = 6,1 cm.

- **Fibule 027634-13-2-13** : Fragment d'une petite fibule du type 3a de Feugère à ressort bilatéral en partie absent. L'arc est de type filiforme et va en se rétrécissant vers le porte-ardillon en gouttière qui est dans son prolongement. Il manque également la partie se retournant pour aller se fixer sur l'arc à l'aide d'une bague obtenue par martelage (fig. 10 n° 3). Celle-ci est lisse. Par contre on observe un décor de 6 cannelures sur l'arc, au-delà de la bague, en direction du pied. Sa datation se situe dans les années 100/75 av. J.-C. L conservée = 3,6 cm.

• **Les bracelets :**

027634-13-2-2 : Un seul petit fragment de bracelet provient du carré P5 (Zone 1) de la parcelle 817. Il s'agit d'un bracelet ouvert à jonc plein lisse et à terminaisons bouletées et moulurées (fig. 10 n° 4). Ce type de bracelet est connu pour la période allant de La Tène B2/La Tène C1 à La Tène D1, et cela dans toute l'Europe tempérée. Toutefois au regard des parallèles régionaux, nous retiendrons une datation de La Tène C2/La Tène D1.

• **Ardillon de boucle :**

027634-13-2-3 : Cet objet a été trouvé sur le carré L7 (Zone 2) de la parcelle 817. C'est un ardillon de petite taille et fin qui se termine par un anneau surmonté d'une sorte d'ergot (fig. 10 n° 5). Il a subi une torsion intentionnelle qui fait penser à une réutilisation comme crochet, voir comme hameçon.

La Zone 2 étant la plus riche en vestiges gallo-romains, il pourrait probablement dater du Haut-Empire.

• **Anneaux :**

027634-13-2-23 et **027634-13-2-24** : Les anneaux en alliage cuivreux peuvent avoir plusieurs fonctions, par exemple être utilisés comme boucles de ceinture ou encore comme perles de colliers. Contrairement aux anneaux en fer, difficiles à classer, ils doivent être considérés comme appartenant au domaine de la parure. Deux exemplaires ont été découverts en 2019 (fig. 10 n° 6 et 7). Le premier (027634-13-2-23) d'un diamètre de 3,1 cm pour une épaisseur de 0,3 cm présente une section du jonc en D. Une de ses faces conserve les stigmates d'un limage assez grossier. Le second (027634-13-2-24) d'un diamètre de 3,1 cm pour une épaisseur de 0,3 cm présente une section du jonc torique aplati. Le site contemporain de Blis/Roc de Salomon à Eymet a livré une grande quantité d'anneaux identiques (Chevillot et Combaud, 2019, p. 83-86, fig. 23 à 27).

• **Perles ou petits anneaux :**

027634-13-2-15 : Elles sont peu abondantes avec seulement deux exemplaires en mauvais état de conservation, trouvés soudés entre eux par l'oxydation (fig. 10 n° 8). Ce sont des objets d'un faible diamètre de 1,4 cm), proche de celui des perles qui lui ne dépasse pas 7 mm. Elles appartiennent au domaine de la parure sans aucun doute et font partie intégrante de colliers dont l'assemblage est maintenu par un lien organique.

• **Passant de lanières :**

Un seul passant de lanière en alliage cuivreux a été récolté en 2019 (fig. 10 n° 9). Ce sont des objets de très petite taille venus à la cire perdue, dont la longueur varie de 1,2 à 1,8 cm pour les modèles à deux trous et de 1 cm pour le modèle à un seul œil. Ils présentent deux parties distinctes dans le sens de la longueur : la première est moins épaisse que la deuxième. C'est à la limite des deux, côté moins épais, que sont aménagés les trous (fig. 10 n° 9). Notre exemplaire qui mesure 1,4 cm de longueur pour 0,3 cm d'épaisseur est le premier connu dans la région avec 3 trous. Ces 3 trous sont carrés alors que généralement ils sont rectangulaires ou ovalaires, plus ou moins réguliers. Ils semblent destinés au coulissage de lanières. La face latérale la plus épaisse est ornée de rainures transversales doubles.

La fonction de ces objets, de taille modeste, n'est pas clairement définie. On les retrouve en contexte de La Tène D dans les découvertes faites au XIX^e

siècle à Ecornebœuf et conservés au musée Vesunna (Chevillot, 2017, p. 387, fig. 410), ou encore sur le site de Blis/Roc de Salomon à Eymet (Chevillot et Combaud, 2019, p. 81-82, fig. 21) dans une fourchette chronologique assez lâche (La TèneC/D) comme c'est aussi le cas pour l'instant à La Peyrouse.

1.2. ACCESSOIRES DE TOILETTE :

Les objets en bronze ou en base cuivre liés aux soins du corps et la toilette sont peu représentés dans ce corpus.

• Instrument de toilette :

Tige 027634-13-2-11 : Un seul objet relève des soins du corps et de la toilette. Il s'agit d'un élément de trousse à toilette (fig. 10 n° 10). C'est une tige lisse de section ronde qui a été partiellement brisée à une de ses extrémités. Dans son état actuel elle mesure 5,4 cm de longueur, avec une tige torique de 2 mm de diamètre qui se termine par un petit cuilleron. Bien que sa morphologie soit caractéristique des instruments liés aux soins du corps, son état incomplet ne nous permet pas de déterminer lesquels : spatule à cuilleron, sonde, cure-oreille?

Les accessoires de toilette deviennent de plus en plus sophistiqués au fil du temps, sous forme de petits nécessaires de toilette qui rassemblent un *scalptorium*, un cure-oreilles, un cure-ongles et une pince à épiler, montés sur des charnières à pivot. Un anneau permettait de le suspendre à la ceinture. On connaît de tels modèles sur le site de Blis/Roc de Salomon à Eymet (Chevillot et Combaud, 2019, p. 92-84, fig. 23), mais aussi à Corent (Puy-de-Dôme) ou encore à Augst Raurica en Suisse.

Ce type d'objet, apparu à la fin de l'époque gauloise, se généralise à la période gallo-romaine. Il montre que les soins du corps étaient l'objet d'une grande attention. La présence d'ustensiles de toilette peut être reliée à une catégorie de personnages soucieux de soigner leur apparence, donc une population assez élevée dans la hiérarchie sociale.

1.3. POIDS :

Les objets en bronze ou en base cuivre liés au système pondéral sont peu représentés dans ce corpus.

• Poids de balance :

Poids 027634-13-2-16 : Il a été découvert un poids de balance lié au commerce et à la pesée des denrées et autres productions artisanales. Il s'agit d'un poids de forme circulaire biconique, qui

mesure 1,6 cm de diamètre pour une épaisseur de 1 cm (fig. 10 n° 11). Il est en bronze ou base cuivreuse et de forme très régulière. Sa particularité est de présenter sur une de ses faces planes un « S » barré sur sa base, dont la graisse de la lettre n'est pas lisse mais présente un fin grénétis. Ce qui nous intrigue, c'est le graphisme de la lettre S qui ne me semble pas compatible avec une graphie gauloise ou antique, mais beaucoup plus tardive.

Généralement, les poids connus pour le deuxième Âge du Fer sont de simples galets calibrés et soigneusement polis ou de petites billes en plomb. Nous avons connaissance de quelques poids laténiens essentiellement en plomb, plus rarement en bronze, à Ecornebœuf, sur le site de Blis à Eymet, mais aussi sur l'agglomération de La Peyrouse. Les poids et les balances peuvent être utilisés soit dans un cadre commercial afin de régulariser les échanges, soit dans l'artisanat, notamment pour la réalisation d'alliages.

1.4. APPLIQUES DIVERSES :

Ces objets en bronze ou en base cuivre ont manifestement des fonctions décoratives.



Figure 11 - Applique zoomorphe de la Zone 2.
(© Cliché C. Chevillot).

• Applique en forme d'anatidé :

Applique 027634-13-2-4 : Elle a été découverte au niveau de la Zone 2 par Patrick Dupont, zone qui comporte l'occupation gallo-romaine la plus dense de cette parcelle. Elle est en ronde-bosse, creuse, et figure schématiquement un anatidé (fig. 10 n° 12 et fig. 11). Au niveau du corps se trouve un appendice en relief, qui se termine par une partie ovale séparée en son centre par une rainure. Côté interne, elle conserve des traces de plomb et d'oxydation de fer, probablement le plomb qui a servi de colle pour l'appliquer sur un support métallique (fer?).

L = 3 cm – H = 2,8 cm – Ep. Totale = 1,4 cm – Ep. Paroi = 1 mm.

• **Applique décorée :**

Applique 027634-13-2-12 : C'est un petite applique incomplète qui est décorée de deux motifs spiralés se terminant en Esse (fig. 10 n° 13). Comme la précédente elle devait être collée sur un objet dont nous ignorons la destination. Cette applique présente un motif décoratif de style plastique très caractéristique de la période laténienne et qui pourrait dater du début du III^e siècle av. J.-C. On y retrouve le motif de la roue et du cercle, associé à l'Esse.

L = 1,4 cm – H = 0,9 cm – Ep. Totale = 0,2 cm.

1.5. ACTIVITÉS CULINAIRES :

Un seul de ces objets en bronze ou en base cuivre a été découvert cette année.

• **Manche de couteau :**

Manche 027634-13-2-20 : Par définition, les couteaux servent principalement à la préparation et à la consommation des aliments. Toutefois, ils peuvent également servir à d'autres activités comme la chasse, la guerre ou l'artisanat. C'est un manche de canif, plutôt que d'un couteau, étant donné sa taille réduite (fig. 10 n° 14).

Il conserve la base très oxydée de la lame en fer, non pliable, dont la soie est enfoncée dans le manche. La base, légèrement plus épaisse, conserve les deux branches du jet de coulée qui n'ont pas été totalement éliminées.

Il s'agit d'un manche massif qui est orné de deux bandes longitudinales, séparées par un filet incisé et qui présente deux bandes en relief au niveau des bords.

Il s'agit du deuxième exemplaire de ce type de couteau découvert sur le site de La Peyrouse. Par contre le précédent est d'un modèle connu par ailleurs sur d'autres sites gallo-romains précoces, ce qui n'est pas le cas pour celui-ci dont je n'ai pas trouvé d'équivalents.

L = 3,9 cm – L avec le bout de lame en fer = 4,4 cm – Ep. Moyenne = 0,8 cm.

1.6. RIVETS :

Une petite série de ces objets en bronze ou en base cuivre a été découverte cette année. Ce sont des artefacts identifiés qui ne peuvent cependant pas être attribués individuellement à une fonction ou une activité précises en raison de leur utilisation dans de nombreux domaines. Ce sont donc des objets à usage multiple.

• **Rivet à tête émaillée :**

Rivet 027634-13-2-9 : Ces objets semblent avoir un rôle décoratif, mais aussi utilitaire. Un nouveau rivet émaillé a été récolté sur la parcelle 817. Il se présente sous la forme d'un petit clou à tête bombée en alliage cuivreux (fig. 10 n° 15). La tête comporte des stries profondes, au nombre de 7, qui pour une fois ne sont pas organisées en quartiers. À l'origine, elles étaient remplies d'émail.

Les clous-rivets à tête émaillée sont présents sur de nombreux *oppida* (Ecornebœuf, Blis à Eymet, Manching, le Titelberg, Stradonitz, Bibracte...) mais jamais en grand nombre, ce qui est le cas à La Peyrouse où seulement quelques exemplaires ont été découverts en 6 ans de prospections pédestres. Actuellement le seul atelier d'émailleurs gaulois attesté se trouve dans le quartier de la Côme-Chaudron à Bibracte où Bulliot l'a mis en évidence en 1868.

Ces rivets ont aussi bien pu servir à décorer des casques, des éléments de harnachements ou de chars, que des ceintures. Autre exemple d'utilisation, leur emploi dans la vaisselle de bronze, comme c'est le cas sur le couvercle de la cruche du type de Kelheim trouvée dans la tombe à char de Verna (Isère) où trois rivets striés et émaillés maintiennent un élément appliqué sur le couvercle. D'autres éléments de vases interprétés comme des anses laténiennes de cruches de type Kelheim sont également fixés par des clous ou rivets émaillés aux vases. Notre exemplaire conserve sur sa face inférieure des traces d'une tige en fer, qui témoigne de son application sur un support en bois ou en cuir.

Cet exemplaire peut être daté de La Tène D car il est actuellement impossible, dans l'état de nos connaissances, d'attribuer une datation plus précise que La Tène finale à ce type d'objet. On connaît un exemplaire dont la tête est divisée en quatre quartiers, à Ecornebœuf, en contexte de La Tène D2b (Chevillot, 2017, p. 144, fig. 129 n° A 6524) et sur le site de Blis/Roc de Salomon à Eymet (Chevillot et Combaud, 2019, p. 80-81, fig. 21).

Diam. = 1,3 cm – Ep. = 0,8 cm.

• **Rivets et clous décoratifs en alliage cuivreux :**

Ces objets polyvalents ont une utilité variable et peuvent servir, selon leur type, à décorer des meubles, des habits, des supports en bois, à maintenir les tôles de vaisselle métallique ou encore à fixer des éléments métalliques sur du bois.

• **Rivet 027634-13-2-14 :** Un clou-rivet plein en métal cuivreux fait en une pièce. Il possède une tête plate ronde et il a une tige carrée effilée (fig. 10 n° 16).

H = 2,1 cm – Diam. Tête = 1,5 cm.

• **Rivet 027634-13-2-5** : Un petit clou-rivet obtenu par refoulement, en deux pièces. Sa tête ronde est plate et sa tige ronde. Une fine plaque ronde a été ajoutée sur la partie haute avant matage de la pointe (fig. 10 n° 17). Cet objet est en mauvais état de conservation.

H : 2,1 cm – Diam. tête = 0,8 cm – Diam. du cabochon = 2 cm.

• **Rivet 027634-13-2-6** : Un clou-rivet en une pièce, à tête hémisphérique creuse sans décor (fig. 10 n° 18). La tige ronde est effilée et a été pliée.

H = 1,3 cm – Diam. tête = 1 cm.

• **Rivet 027634-13-2-7** : Un minuscule clou-rivet en une pièce, à tête hémisphérique creuse sans décor (fig. 10 n° 19). La tige ronde est effilée.

H = 0,4 cm – Diam. tête = 0,8 cm.

Ces deux derniers rivets proviennent de la Zone 2, plus riche en vestiges gallo-romains.

• **Rivet 027634-13-2-25** : Un rivet-bouton refoulé en une pièce, à 2 têtes hémisphériques (fig. 10 n° 20). Une des deux têtes est ornée d'un motif mal venu à la fonte, fait d'une partie centrale irrégulière d'où convergent des séries de filets rayonnants en relief. L'autre face, probablement non visible, est restée brute de fonte. Ce type de bouton, connu par plusieurs exemplaires de types variables sur le site, trouve de nombreuses applications dans les réglages de lanières de harnais.

H = 1,3 cm – Diam. tête = 2,5 cm – Ep. tête = 0,3 cm.

1.7. MILITARIA :

Deux de ces objets en bronze ou en base cuivre a été découverts cette année.

Applique 027634-13-2-17 : C'est une applique de harnais de forme losangique avec un fort rivet dont la pointe a été matée, brisée aux deux extrémités (fig. 10 n° 21). Elle présente un décor central de 2 filets incisés. Datation probable du Haut-Empire (I^{er} siècle).

L conservée = 1,9 cm - Ep. avec rivet = 6 mm.

Applique 027634-13-2-18 : C'est une applique de harnais de forme losangique avec un fort rivet dont la pointe a été matée, brisée à une extrémité (fig. 10 n° 22). Elle ne présente aucun décor. Au niveau de la partie centrale brisée, on remarque la présence d'un trou de fixation. Datation probable du Haut-Empire (I^{er} siècle).

L conservée = 2,4 cm - Ep. avec rivet = 6,5 mm.

1.8. OBJETS INDÉTERMINÉS :

Deux objets en bronze ou en base cuivre restent difficiles à classer.

• Cabochon à pattes :

Cabochon 027634-13-2-26 : Un cabochon de forme ovale, creux, avec deux pattes de fixation dont la partie sommitale est percée d'un trou de forme tréflée (fig. 10 n° 23). Une des pattes a subi une forte torsion vers l'intérieur. Seul un des côtés est en bon état de conservation, l'autre face est entièrement corrodée, une fine pellicule d'oxydation recouvrant un décor incisé. Ce dernier est réalisé avec des double filets incisés pointillés qui, d'une part soulignent la partie sommitale et, d'autre part, bordent le cabochon et se terminent sur les pattes. La partie non oxydée laisse entrevoir une belle patine luisante. Datation indéterminée.

L = 4 cm – l = 3 cm – H totale = 4,4 cm – Ep. cabochon = 2 mm – Ep. pattes = 3 mm.

• Fragment de cloche? :

Fragment 027634-13-2-19 : Un fragment épais de paroi de ce je pense être une cloche ou clochette en bronze à la paroi épaisse. Datation indéterminée.

1.9. ENTONNOIRS DE COULÉE :

Deux entonnoirs de coulée en alliage base-cuivre viennent des recherches sur la parcelle 817. Ce sont des cônes caractéristiques, formés dans la partie supérieure du moule où le métal en fusion est coulé.

Il en existe un par moule, qui est brisé au moment de la finition du ou des objet(s) fondus dans le moule. La présence de ces entonnoirs témoigne d'une activité métallurgique sur le site liée à la production d'objets en alliages cuivreux.

Il sont également bien présents sur le site gaulois de Blis à Eymet où une activité métallurgique a aussi été constatée pour la même période (Chevillot et Combaud, 2019, p. 88, fig. 32).

Entonnoir 027634-13-2-1 : Il a été trouvé dans le carré O6 de la Zone 1 (fig. 10 n° 24). C'est un cône large, de forme ovale, en alliage base-cuivre avec deux branches de coulée.

Entonnoir 027634-13-2-8 : Il a été trouvé sur la Zone 2 (fig. 10 n° 25). C'est un cône de forme circulaire, en alliage base-cuivre avec une seule branche de coulée.

2. PARURES EN LIGNITE :

Les parures en lignite sont présentes mais rares sur la grande parcelle du plateau de La Peyrouse et concentrées uniquement au niveau de la Zone 1 de la parcelle 817. Actuellement, c'est la seule zone du site qui a livré de tels objets et plus particulièrement au niveau du carré Q6 : 2 fragments en 2017, 2 autres en 2018 et 3 en 2019, soit un total de 7 bracelets. Nous n'avons pas trouvé d'autres parures telles que les perles, qui restent rarissimes dans les habitats, étant davantage réservées aux défunts.

2.1. Bracelets :

Trois nouveaux fragments de bracelets en roche noire ont été mis au jour au cours des prospections pédestres de la Zone 1 (carré Q6) en 2019. Je considère pour ces trois exemplaires qu'il s'agit de bracelets, même si l'un d'eux est de faible diamètre (7 cm) et qui devait très probablement être porté par un individu gracile et/ou immature. Nos exemplaires sont de formes simples, plutôt grêles et pour la plupart d'une parfaite régularité de réalisation.

Les populations du Centre-Ouest ont dès la fin de l'Âge du Bronze et le I^{er} Âge du Fer fait le choix d'employer une matière organo-minérale fossile de couleur noire pour réaliser des parures et en particulier des bracelets : le lignite ou schiste bitumeux. En Haute-Vienne, le site de Chalucet a produit au cours des VI^e et V^e siècles av. J.-C. des bracelets en lignite décorés de triangles hachurés, production raffinée diffusée loin hors du Limousin (Chevillot, 1976). Au cours de la période laténienne, nous retrouvons l'usage de cette matière mais il s'agit alors de joncs simples et ne portant aucun décor (Michel, 2015, p. 290).

Une des plus grandes concentrations connues pour la production de ce type de parure se situe dans l'Allier, sur les communes de Montcombroux et Buxière-les-Mines où un nombre élevé d'ateliers de confection de bracelets et d'anneaux en lignite ont été identifiés depuis le XIX^e siècle. Il est envisageable que nos exemplaires soient issus de ces ateliers très actifs qui ont largement diffusés leurs productions hors de l'Auvergne (Michel, 2015, p. 290). Des analyses devraient lever le doute sur leur origine.

Notons que les bracelets en lignite restent rares en territoire Pétrécure. Mis-à-part La Peyrouse, seul l'*oppidum* de La Curade près de Périgueux a livré un fragment identique en contexte de La Tène D (Chevillot, 1982, p. 123-124, fig. 6 n° 8).

• **Bracelet 027634-13-7-1** : C'est un fragment de bracelet qui devait avoir un diamètre de l'ordre

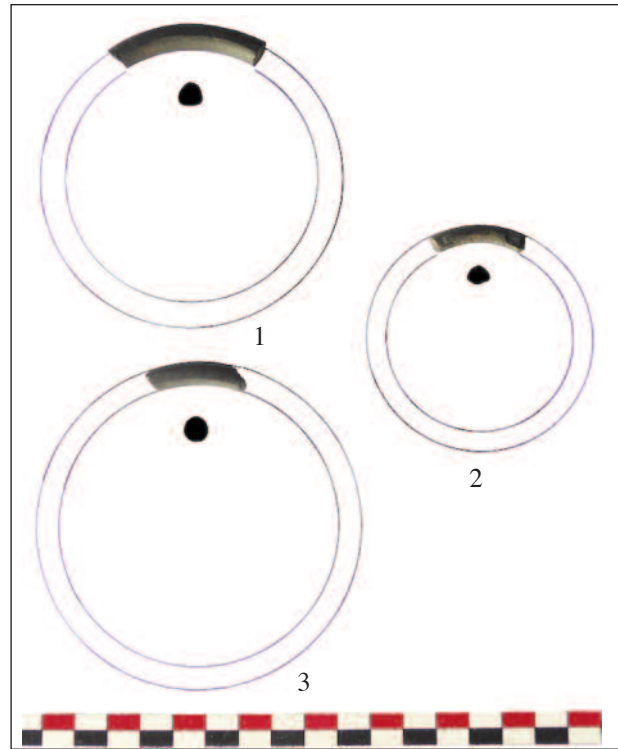


Figure 12 - Bracelets en lignite de la Zone 1 de la parcelle 817. (Cliché C. Chevillot).

de 9,6 cm. Le jonc a une section de forme ovoïde de 7 mm de large pour une épaisseur de 8 mm et il a une finition soignée (fig. 12 n° 1). Seul subsiste sur une face un léger méplat pas totalement éliminé lors du polissage final.

• **Bracelet 027634-13-7-2** : C'est un fragment de bracelet qui devait avoir un diamètre de l'ordre de 10 cm. Le jonc a une section de forme ronde de 7 mm et il a une finition soignée (fig. 12 n° 2).

• **Bracelet 027634-13-7-3** : C'est un fragment de bracelet qui devait avoir un diamètre de l'ordre de 7 cm. Le jonc a une section de forme ovoïde aplatie de 7 mm de large pour une épaisseur de 6 mm et il a une finition soignée (fig. 12 n° 3). Notons toutefois que la surface interne n'a pas été finie et qu'elle conserve deux méplats avec les traces de l'outil ayant servi à sa découpe. Comme noté plus haut le faible diamètre de cet anneau en fait une parure portée par un individu gracile et/ou immature.

Ce type de bracelet a été largement diffusé au cours du second Âge du Fer, notamment en Auvergne, et ne semble pas être représentatif d'une époque. Toutefois l'aspect grêle observé sur nos exemplaires et ceux d'Auvergne, irait vers l'hypothèse d'une datation de La Tène C2/D1, avec une apogée au cours de la seconde moitié du



Figure 13 - Objets divers en fer de la parcelle 817 trouvés en 2019.
(Cliché C. Chevillot).

II^e siècle av. J.-C., ceux plus récents étant plus trapus et à section en D (Michel, 2015, p. 290).

3. MOBILIER EN FER :

L'abondance et la diversité du mobilier en fer mis au jour sur la grande parcelle du plateau de La Peyrouse (parcelle 817) est d'un grand intérêt du point de vue typo-chronologique. C'est pourquoi il fait annuellement, comme le mobilier en bronze, l'objet d'un examen détaillé. Le mobilier en fer le plus abondant reste la quincaillerie et surtout les clous de toutes sortes trouvés en grande quantité.



Figure 14 - Objets divers en fer de la parcelle 817 trouvés en 2019. (Cliché C. Chevillot).

3.1. ACTIVITÉS CULINAIRES :

Quelques objets en fer appartenant aux ustensiles culinaires ont été découverts cette année sur la parcelle 817.

• Couteau :

Lame 027634-13-2-20 : Par définition, les couteaux servent principalement à la préparation et à la consommation des aliments. Toutefois, ils peuvent également servir à d'autres activités comme la chasse, la guerre ou l'artisanat. C'est un fragment de la pointe d'une grande lame de couteau plate et au dos rectiligne (fig. 13 n° 6).

L conservée = 8,4 cm – l maxi = 1,2 cm – Ep. dos = 0,4 cm.

• Barres de gril :

Il a été trouvé deux éléments de barre de gril. Elles se présentent sous la forme d'une longue tige qui comporte une extrémité amincie qui ressemble à une petite soie ou un petit ressaut. Plusieurs éléments de grils ont déjà été récoltés sur la Zone 1 depuis 2015.

Barre 027634-13-4-9 : Cet exemplaire complet, qui a été découvert sur la zone 1, et dans le carré Q6, présente une torsion en son centre (fig. 14 n° 1). Il présente de manière caractéristique une extrémité amincie ressemblant à une petite soie. Celle-ci venait se fixer dans les trous des barres latérales qui constituaient les pieds de cet ustensile. Il a une section rectangulaire. Son usage était principalement réservé à la cuisson de viandes.

L = 12,8 cm – l maxi = 2,5 cm – Ep. = 0,7/0,8 cm.

Barre 027634-13-4-5 : Cet exemplaire fragmentaire a lui aussi été découvert sur la zone 1, mais dans le carré P6 (fig. 14 n° 2). Il présente de manière caractéristique une extrémité amincie ressemblant à une petite soie. Celle-ci venait se fixer dans les trous des barres latérales qui constituaient les pieds de cet ustensile. Il a une section carrée. Son usage était principalement réservé à la cuisson de viandes.

L = 9 cm – l maxi = 0,8 cm – Ep. = 0,8 cm.

3.2. OBJETS LIÉS AU TRANSPORT :

Les objets en fer liés au transport sont peu représentés dans ce corpus.

3.2.1. Pilon à œil :

Pilon 027634-13-6-3 : Il a été découvert un pilon à œil sur la Zone 3 (carré H6). Ce pilon est constitué d'une tige carrée se terminant par un œillet (fig. 13 n° 3). Il était fixé à l'aide d'un système de contreplaque, qui a disparu. Cet objet est utilisé dans la construction des bas de caisse de char où il sert à la suspension. Il est d'usage courant sur les chars de La Tène finale.

L : 7,8 cm – Diam. œil = 2,8 cm – Ep. tige = 0,9 cm.

3.3. QUINCAILLERIE :

L'habitat gaulois étant construit en matériaux périssables, il ne subsiste que des éléments métalliques. L'ensemble de la quincaillerie renvoie au domaine de la construction, celle-ci étant utilisée pour permettre l'assemblage des différentes pièces d' huisserie et aussi aux divers aménagements liés au fonctionnement des bâtiments.

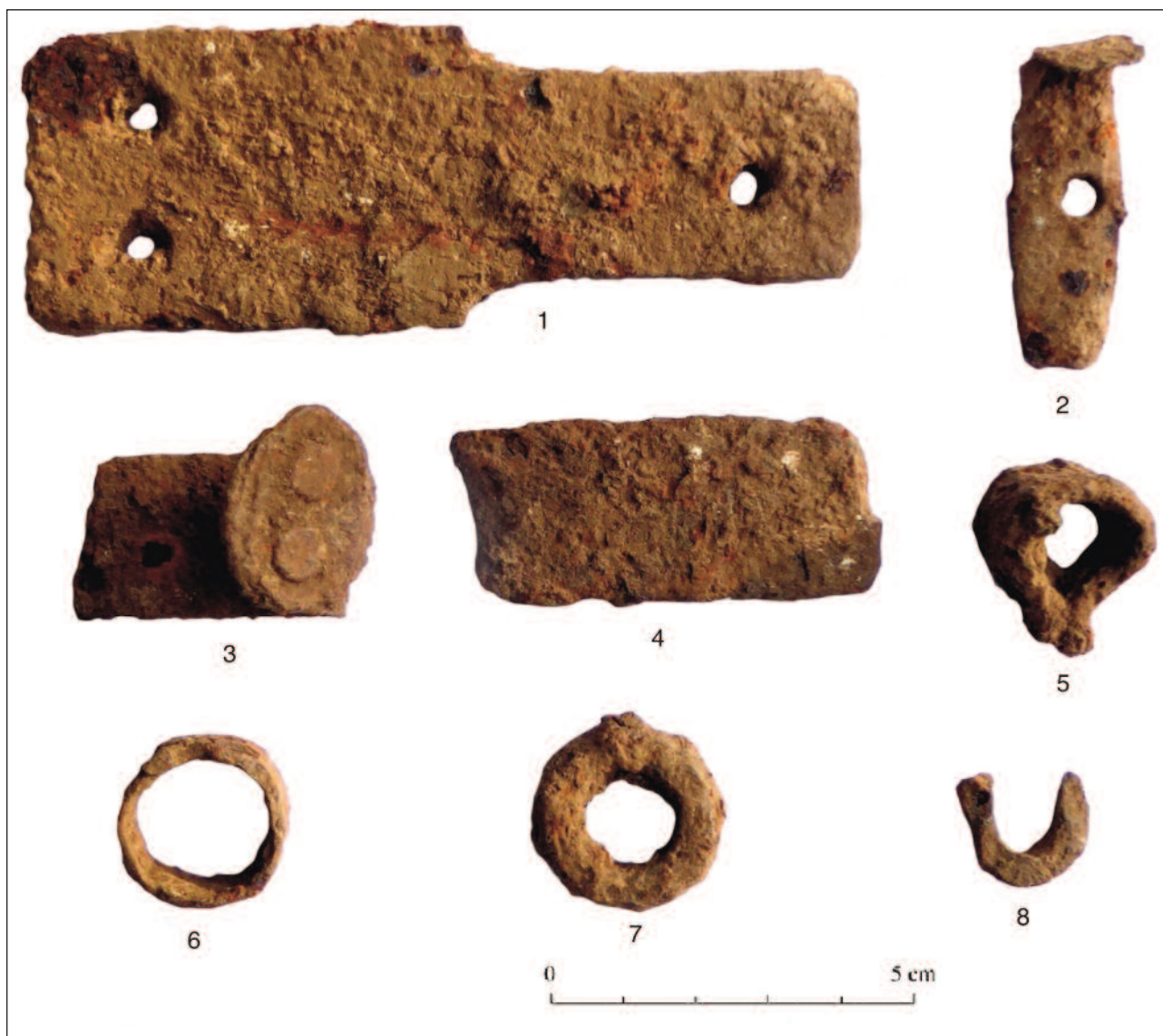


Figure 15 - Objets divers en fer de la parcelle 817 trouvés en 2019.
(Cliché C. Chevillot).

3.3.1 : Piton fermé :

Piton 027634-13-6-11 : Un très long piton fermé vient de la parcelle 817 (fig. 13 n° 1). C'est un long clou de section ronde dont la tête se termine par un anneau créé par percement. Ce piton, une fois fixé dans une pièce en bois, servait de partie femelle d'une charnière, à laisser coulisser un lien ou à suspendre un lien. Il est légèrement plié au niveau central.

L = 18,9 cm – Diam. de l'œil = 2,1 cm – Ep. œil = 0,6 cm – Ep. Tige = 8 mm.

3.3.2 : Anneau fermé :

Anneau 027634-13-6-4 : Les grands anneaux appartiennent aux suspensions et aux liaisons. Un grand anneau en fer a été trouvé sur la Zone 3, dans le carré H6. C'est un anneau en forme de

cercle fermé, de section ronde (fig. 13 n° 5). Diam. = 6 cm – Ep. tige = 0,5 cm.

3.3.3 : Burins :

Burin à tête 027634-13-6-8 : Un petit burin, massif, à tête carrée qui présente des écrasements au niveau de la tête sous l'action des chocs répétés. Il est proche de ceux déjà découverts à La Peyrouse mais aussi de ceux de Lacoste (fig. 13 n° 2).

L = 10,4 cm – Tête = 1,6 x 1,8 cm – Ep. tige haut = 1,3 x 1,1 cm.

Burin à tête 027634-13-4-4 : Un second petit burin dont la partie active est brisée a été trouvé sur la Zone 1 (carré P6). C'est un exemplaire massif, à tête ovale qui présente des écrasements

au niveau de la tête sous l'action des chocs répétés (fig. 14 n° 3).

L conservée = 8,1 cm – Tête = 1,5 x 1,8 cm – Ep. tige haut = 1 x 1,1 cm.

3.3.4 : Crochet :

Crochet 027634-13-4-7 : Un fragment de crochet mobile à tige carrée a été récolté sur le carré P7 de la Zone 1 (fig. 14 n° 5).

L conservée = 4,9 cm – Ep. Tige = 0,7 cm.

3.3.5. Éléments d'assemblage :

Pattes à œil servant de ferrure ou de charnière :

Quatre pattes de fixation en fer ont été trouvées sur la Zone 2. Trois présentent une perforation, et sont faites sur des tôles de fer plus ou moins épaisses.

- **Patte 027634-13-5-19** : Une patte épaisse constituée de 2 parties de largeurs différentes (fig. 15 n° 1). La zone la plus large comporte deux perforations et la plus faible une seule.

L = 11,3 cm – l grande = 4,1 cm – l petite = 2,9 cm - Ep. = 0,5 cm.

- **Patte 027634-13-5-16** : Une seconde patte de petite taille et de forme irrégulière avec 1 large perforation (fig. 15 n° 2). La partie la plus mince est recourbée.

L = 4,5 cm – l = 1,6 cm - Ep. = 0,3 cm.

- **Patte 027634-13-5-17** : Une troisième patte de forme régulière avec la partie terminale recourbée (fig. 15 n° 3). Cette partie est rivetée par 2 rivets avec une petite contre-plaque ovale.

L = 4,3 cm – l = 2,3 cm - Ep. = 0,2 cm – Plaque rivetée : 2,8 x 2,2 cm.

- **Patte 027634-13-5-18** : Un fragment de patte rectangulaire sans perforation (fig. 15 n° 4).

L = 5,9 cm – l = 2,5 cm - Ep. = 0,3 cm.

Des pièces identiques proviennent d'Ecorneboeuf en contexte de La Tène D2b. D'autres ont été signalées en grande quantité sur l'*oppidum* du Puy d'Issolud/Uxellodunum dans le Lot également dans un contexte de La Tène D2.

3.3.6. Objets de liaison :

Frette 027634-13-5-11 : Une petite bague fermée en tôle de fer (pl. 15 n° 6).

Diam. = 2,3 cm – l = 1 cm - Ep. = 0,3 cm.

Frette 027634-13-5-13 : Une deuxième petite bague ouverte en tôle de fer obtenue par

enroulement (fig. 15 n° 5). Diam. = 2,1 cm – l = 1,6 cm - Ep. = 0,4 cm.

Anneau 027634-13-5-12 : Un petit anneau fermé de section carrée (fig. 15 n° 7).

Diam. = 2,6 cm – Ep. = 0,8 cm.

Objet indéterminé 027634-13-5-14 : Un demi anneau de section carrée ou de petit crochet mobile (fig. 15 n° 8).

Diam. = 1,6 cm – Ep. = 0,6 cm.

3.3.8. Clous :

Jusqu'à l'époque industrielle, le clou est fait d'une tige de section carrée ou parfois rectangulaire, qui se termine par une pointe effilée. Le plus souvent il est muni d'une tête carrée, et plus rarement n'a pas de tête.

La plupart des clous sont des objets banals, sans caractère particulier permettant une datation. Il n'existe aucune typologie de référence. On retrouve les mêmes clous avec la même technique de fabrication de l'époque gauloise, romaine et jusqu'à un passé récent.

Les trois zones de concentration de mobilier de la parcelle 817 ont livré un grand nombre de ces objets dont la majorité se classe dans les clous de menuiserie ou de construction. Ils appartiennent aux groupes courants pour cette période de La Tène, toutefois, les études menées récemment par nos collègues J.-P. Guillaumet et par J.-P. Girault sur les nombreux clous découverts au Puy d'Issolud/Uxellodunum, montrent tout leur intérêt. (Guillaumet, 2003, p. 49-52, fig. 21 et 22 - Girault, 2009, 2010 et 2013). Il en est de même à Corent où M. Demierre a mis en évidence la chaîne opératoire de ces nombreux clous aux utilisations très variées (Demierre, 2015). Dans l'inventaire qui suit nous nous contenterons de noter leur fonction de manière générale, ne décrivant individuellement que les exemplaires remarquables.

Les grands clous :

Les grands clous de menuiserie peuvent avoir une tête plate de forme ronde, carrée ou rectangulaire, plus rarement sans tête. Ils ont une longueur qui varie entre 75 et 100 mm. Les plus grands, dont la taille est supérieure à 80 mm rentrent dans la catégorie des clous de construction (groupe 3) et leur taille peut aller jusqu'à 280 mm.

Parmi eux se distingue un grand clou **027634-13-4-8** à tête en volume hémisphérique et à tige ronde qui a une fonction décorative (pl. 14 n° 4).

L = 7,4 cm – Diam. tête = 2,3 cm - Ep. tête = 1,1 cm – Ep. tige = 0,8 cm.

Les clous de taille moyenne :

Les clous moyens sont des clous de menuiserie. Eux aussi ont des têtes plates de forme ronde, carrée ou rectangulaire.

Les petits clous :

Une série de clous plus petits appartient elle aussi à cette catégorie du groupe 2 de Guillaumet, dont la taille est comprise entre 20 et 60 mm. Certains ont des têtes plates larges.

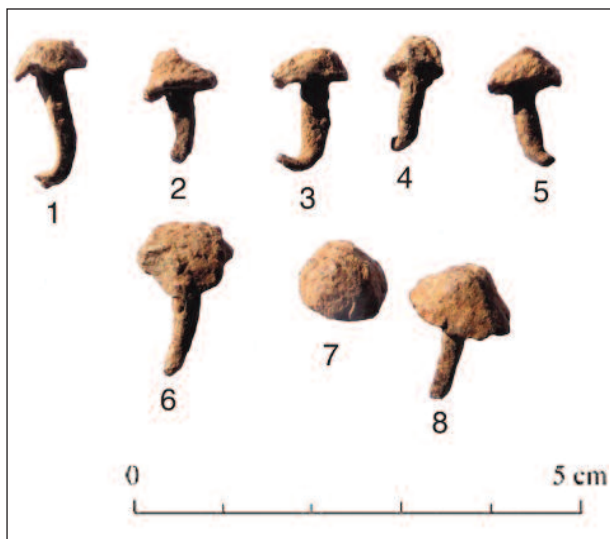


Figure 16 - Clous de chaussures et de ferrures de la parcelle 817 trouvés en 2019. (Cliché C. Chevillot).

Les clous de ferrure :

027634-13-4-20 : Il a été récolté trois clous de ferrure pour les chevaux et les ânes qui se caractérisent par une tige appelée «lame» de section toujours rectangulaire terminée par un biseau dit «affilure» (fig. 16 n° 6 à 8).

Les clous de chaussures :

027634-13-4-21 : Les premiers clous de chaussures ont été découverts en 2017 sur la Zone 2 par B. Gaillard. Depuis cette date ce sont deux dizaines de clous de chaussures qui ont été trouvés sur cette même zone, dont cinq cette année (fig. 16 n° 1 à 5). Fait intéressant à noter ils viennent tous d'une zone bien précise au niveau des carrés J7-K7-L7 et M7. Ils matérialisent une ligne droite qui pourrait correspondre à un chemin de circulation à l'intérieur de l'agglomération, hypothèse qui reste à vérifier.

Les clous de chaussures font leur apparition en Gaule sous les *caligae* des légionnaires de Jules César, dont ils assuraient la protection de la semelle contre l'usure. Par la suite, les Gaulois vont les adapter sur leurs chaussures d'extérieur, qu'elles soient civiles ou militaires.

Les clous découverts à La Peyrouse, issus d'une matrice cloutière, appartiennent aux modèles des chaussures ordinaires. Nous n'avons pas trouvé l'autre modèle, de type militaire, qui présente un relief sous la tête.

Dans l'état actuel des recherches, il est impossible de savoir s'ils sont datables de La Tène D2b ou du Haut-Empire.

3. ARMEMENT :

L'armement est rare sur le site avec moins d'une dizaine d'objets trouvés depuis le début des prospections en 2014 (2 talons de lances, une javeline et la bouterolle). Cette année c'est une bouterolle de fourreau d'épée qui a été découverte sur la Zone 3 par l'un de nous (CC-carré H6).

La bouterolle **02 7334-13-6-1** (fig. 13 n° 4) est fragmentaire; dont il ne reste que son extrémité. Elle est constituée d'un renflement dans la partie distale et présente une extrémité légèrement en V. Les gouttières de la bouterolle semblent s'éloigner pour s'élargir jusqu'à l'entrée. Les gouttières sont brisées et l'entrée absente.

Bien qu'elle soit incomplète nous pouvons attribuer cette bouterolle au groupe 4 de T. Lejars, plus précisément dans sa dernière variante (Lejars 1994, pp. 22-23 et 34-35). D'après l'armement mis au jour à Gournay-sur-Aronde, T. Lejars attribue les bouterolles de ce type dans le début de la Phase 2, soit entre 260 et 230 a.C. (Lejars 1994, pp. 55-57 - Bertaud, 2019, p. 85, fig. 55).

L = 3,5 cm environ.

4. OBJETS DIVERS EN PLOMB :

Le plomb, à la fin de la période laténienne, fait l'objet d'une extraction au même titre que l'argent. Toutefois, on constate qu'il est rarement utilisé pour fabriquer des objets (Demierre, 2011, p. 111). À La Peyrouse, comme à Corent (Puy-de-Dôme) son usage principal reste la réparation des vases en céramique. Il est également utilisé pour la réalisation de poids de balance ou encore de plaques artisanales connues sous le nom de «martyrs», qui servent au martelage et à l'estampage.

Plusieurs objets en plomb ont été trouvés sur la parcelle 817 mais aussi sur l'ensemble du site, ce qui laisse supposer la présence d'un atelier de plombier à La Peyrouse, comme cela a été identifié à Corent (Demierre, 2011, p. 111).

Il en est de même pour le site de Blis/Roc de Salomon à Eymet où les petits objets en plomb, notamment des poids de filets de pêche, sont très abondants (Chevillot et Combaud, 2019, p. 89-91, fig. 34 37).

4. LES PARURES EN VERRE :

Les perles en verre, comme les bracelets gaulois découverts depuis 2014 ont été confiés pour étude à Joëlle Rolland qui a entamée le travail avec les découvertes de l'année 2019 (Rolland et Gratuze, 2019).

Depuis 2014, la découverte de plusieurs perles et bracelets en verre dans le contexte de l'agglomération artisanale de La Peyrouse, en fait un site remarquable par sa taille.

Divers indices d'une fabrication sur place à La Peyrouse de fonte de verre ont été mis en évidence en particulier par la découverte par l'un de nous (CC) en 2019 d'un exceptionnel déchet de fonte de verre (Zone 2) qui vient étayer cette hypothèse (Rolland et Gratuze, 2019, p. 151, fig. 78 et pl. 2 n° 8). Comme le souligne Joëlle Rolland, la présence d'une collection déjà importante de parures en verre et du déchet de verre fait désormais de La Peyrouse un possible lieu d'atelier de verrier celtique (Rolland et Gratuze, 2019, p. 151).

5. LE MOBILIER CÉRAMIQUE :

La céramique commune est extrêmement abondante, souvent sous forme de petits tessons. Ce sont les pots ovoïdes culinaires, les grands pots de stockage et les coupes à bourrelet rentrant qui sont nettement majoritaires.

Et leur couleur noire pour 98 % d'entre elles indique une nette préférence pour les cuissons réductrices, comme c'est le cas pour les productions des ateliers pétrocères aux alentours de Périgueux : le Camp de César/La Curade, le site de Saint-Georges à Périgueux ou celui d'Ecorneboeuf (Chevillot, 2017).

5.1. CÉRAMIQUES COMMUNES :

L'abondance de la céramique laténienne commune, et plus rare d'importation (hors amphores), mise au jour sur la grande parcelle du plateau de La Peyrouse (parcelle 817) et plus particulièrement sur les Zones 1 et 3, permet d'avoir une vision de la vaisselle utilisée durant La Tène C1 à D2. Il faut ajouter à cette céramique laténienne un lot moins important de céramique gallo-romaine (Haut-Empire). Il convient de nuancer cette vue des choses dans la mesure où il s'agit uniquement de mobilier découvert en surface, donc hors stratigraphie et qui demandera à être affinée typologiquement et chronologiquement.

Ce sont quelques 1156 tessons de vaisselle laténienne (hors amphores et céramiques gallo-romaines), qui ont été récoltés au fil des

campagnes de prospections pédestres en 2019 de la parcelle 817. Tous les carrés de cette grande parcelle ont été prospectés par l'équipe de l'ADRAHP, ce qui confirme l'existence de trois zones plus riches en mobilier, et en particulier la Zone 1. En effet, celle-ci a fourni à elle seule les 3/4 des tessons. Cette vision est à relativiser car une grande partie de la Zone 2, la plus riche, n'est plus labourée en raison de l'implantation d'une truffière à cet endroit. Par ailleurs nous avons récolté majoritairement les tessons de lèvres, de panses décorées et de fonds.

On note, pour les trois zones réunies :

• tessons de coupes à bord rentrant :	264,
• tessons d'assiettes :	1,
• tessons de coupes carénées :	5,
• tessons de marmites :	34,
• tessons de gobelets à boire :	41
(dont 30 en Z1, Q6),	
• tessons de pots culinaires :	177,
• tessons de pots de stockage :	38,
• fonds de pots :	90,
• tessons de dolia :	33,
• pieds annulaires :	2,
• jetons + fusaiole :	13,
• tessons indéterminés :	558.

Notre étude relative aux prospections de 2019 apporte peu de nouveautés par rapport au corpus déjà étudié. Les milliers de tessons récoltés depuis 2014 ayant déjà donné une vision globale de la céramique laténienne en usage à La Peyrouse.

On remarque que deux catégories de vases dominant largement ce lot céramique : les coupes à bord rentrant et les pots culinaires, comme cela a été constaté sur tous les sites pétrocères datés de La Tène C et D. Nous nous contenterons d'une étude globale, réservant pour plus tard une étude plus détaillée pour l'ensemble de la céramique trouvée depuis 2014.

5.2. CÉRAMIQUE D'IMPORTATION :

Les tessons de céramique à vernis noir, dite «campanienne» sont très rares à La Peyrouse. En 2019 ce sont seulement trois minuscules tessons qui viennent s'ajouter aux dix petits tessons découverts entre 2014 et 2018. Ils ont tous été trouvés dans le carré Q6 sur la Zone 1.

La rareté de la céramique Campanienne sur les sites pétrocères est un fait avéré : quelques tessons sur l'*oppidum* du Camp-de-César/La Curade, aux Cébrades, à la Mare à Bagnac à Atur et, par contre, une exception sur la colline d'Ecorneboeuf avec 127 tessons lors de la fouille de sauvetage de 2012 et quelques autres lors de l'opération de 2015.



Figure 17 - Quelques exemples de coupes à bord rentrant de la parcelle 817 trouvées en 2019.
(© Cliché C. Chevillot).

5.1.1 : La céramique à vernis noir, dite « campanienne » :

Tessons 027634-10-0-12 : Campanienne A : Deux petits tessons d'un fond de vase fin en Campanienne A, pâte rouge, vernis noir métallescent (forme Camp-A 27a-b ?). L'autre,

tesson, minuscule, est plus épais et en pâte rouge lui aussi. C'est probablement un tesson du fond d'une assiette dont il est impossible de déterminer le type exact.

Tesson 027634-10-0-13 : Campanienne B-oidé : Un petit tesson d'un fond de vase fin en

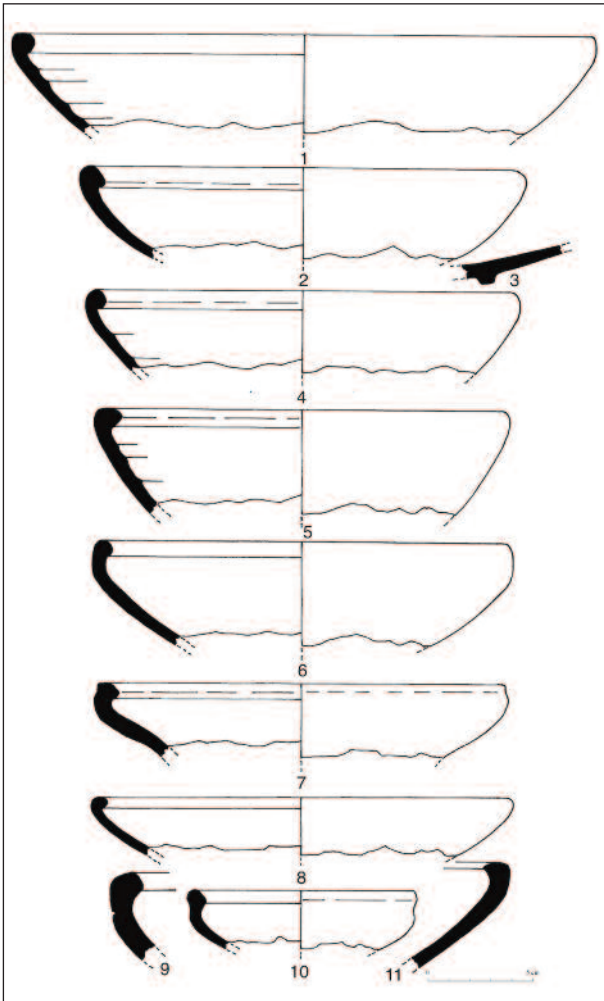


Figure 18 - Choix de coupes à bord rentrant de la parcelle 817. (© Dessins C. Chevillot).

Campanienne B, pâte jaune, vernis noir bleuté (forme Camp-B 33?). C'est probablement un tessou du fond d'une coupe dont il est impossible de déterminer le type exact.

5.3. CÉRAMIQUE COMMUNE :

La qualité du mobilier céramique recueilli sur la parcelle 817 est moyenne dans la mesure où il s'agit d'un mobilier très fragmentaire, issu de rejets détritiques. Cet état de conservation n'est pas sans incidence sur les résultats de l'étude, ce qui explique que les vases ne sont représentés que par des parties restreintes, souvent difficilement exploitables d'un point de vue typologique.

Le répertoire morphologique mis en place pour les besoins de cette étude demandera à être affiné lors des opérations de fouilles à venir, afin d'élaborer une typologie détaillée des formes usuelles et de leur chronologie.

Nous avons distingué les céramiques utilitaires d'une part (pots, dolia, pots à cuire) et, d'autre part,

la vaisselle de table (écuelles, coupes, assiettes, jattes, bols carénés, marmites, vases à boire, etc.).

5.3.1 : Les coupes ou écuelles tronconiques à bourrelet rentrant :

Tessons 027634-10-0-5 et 6 : Ce type de vase, qui appartient aux formes basses est très abondant à La Peyrouse, représenté par des centaines de récipients aux formes peu variées. Les coupes tronconiques de La Peyrouse ont un bord arrondi, oblique ou vertical, classique de ce type de récipient destiné à la préparation ou la présentation des aliments. Elles sont plus ou moins profondes et ont un fond plat assez étroit (fig. 17 et 18). La grande majorité est cuite en mode réducteur mais il existe quelques vases cuits en mode oxydant. Quelques exemplaires sont ornés extérieurement de bandes polies au brunissoir. Fait notoire, la quasi totalité est tournée, seuls quelques exemplaires de grande taille (plats de service) montés au colombin ou par plaques. Notons que c'est encore une fois la Zone 1, et surtout le carré Q6, un peu moins le P6, qui a livré la plus grande partie de ce type de récipient, qui est aussi présent sur les Zones 2 et 3.

5.3.2 : Les assiettes :

Tesson de la poche 027634-10-0-5 : Imitation d'assiette Campanienne : Ce type d'assiette probablement à bord droit se distingue par une lèvre courte, oblique et renflée qui prolonge une panse plus ou moins conique et carénée. Elle repose sur un pied annulaire étroit (fig. 18 n° 3). Seul un petit tessou de ce type a été trouvé dans le carré Q6 (Zone 1).

Ce type de vase est hérité du répertoire campanien A (Lamboglia 5/7, 55 et 27/28). Il est présent sur la majeure partie des sites augusto-tibériens de l'Aquitaine et de la Gaule et correspond au type 58 de Santrot. Au Chapeau-Rouge à Bordeaux, il est daté des années 50/30 à 30/10 av. J.-C (Sireix, 2006, p. 103 et 2014, fig. 9). À Vesunna, le puisard augustéen précoce de la *domus* des Bouquets en a livré plusieurs exemplaires dans un contexte des années 15/10 av. J.-C (Chevillot, 1985, p. 36, fig. 4).

Ces imitations d'assiettes devaient déjà être produites dès LTD1/D2 par les Pétrocores, comme en atteste leur présence dans le rempart septentrional de La Curade (Chevillot, 1982, fig. 16 n° 4). La rareté de ce modèle d'assiette dans cet ensemble correspond bien à la datation des années 50/30 de la phase I (LTD2b), car il ne deviendra courant que postérieurement aux années 30 av. J.-C. au Chapeau-Rouge et à Ecorneboeuf (Chevillot, 2017, p. 220, fig. 210 n° 1 et 3).

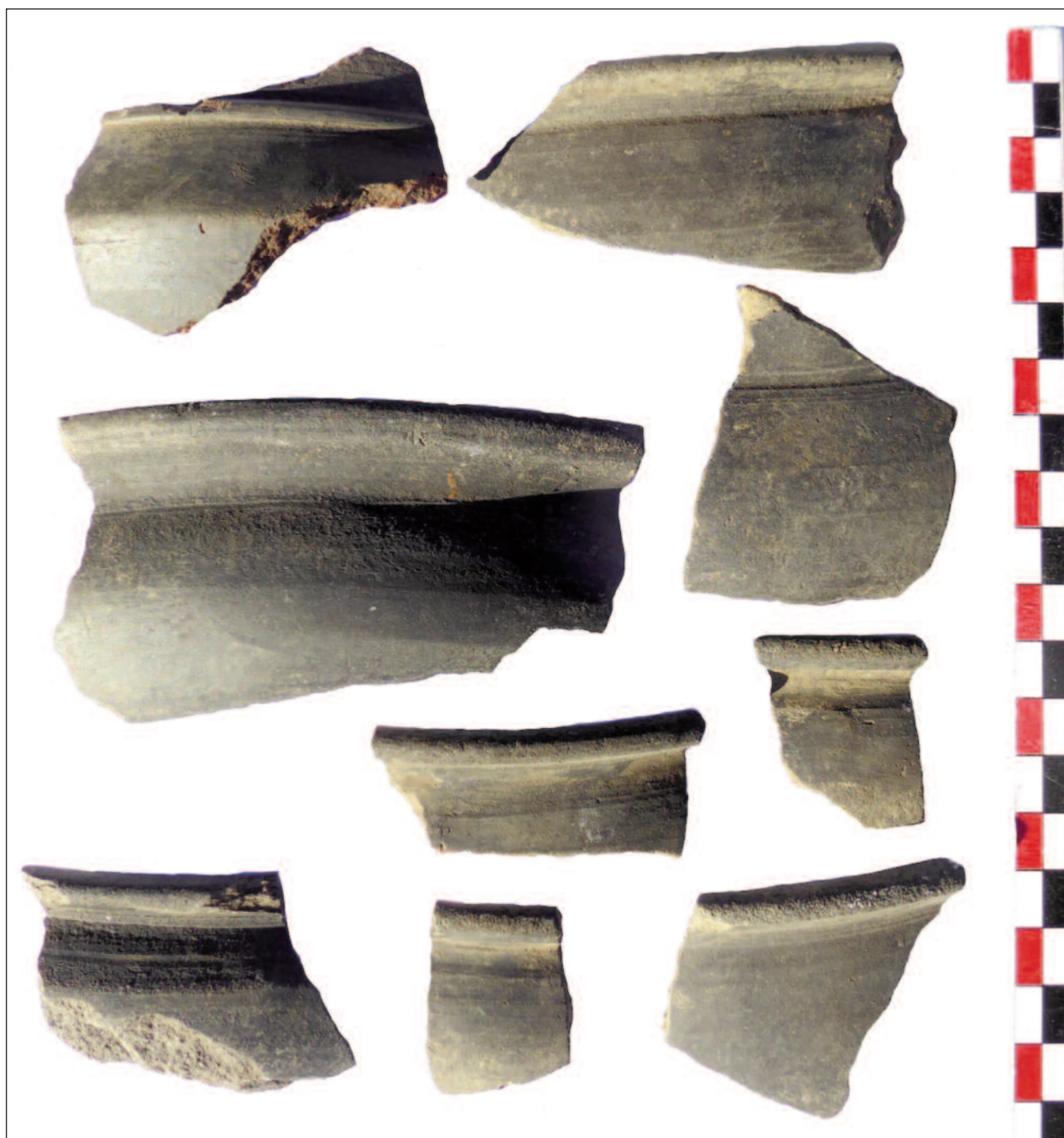


Figure 19 - Quelques exemples de marmites de la parcelle 817 trouvées en 2019.
(© Cliché C. Chevillot).

5.3.3 : Les coupes carénées :

Tessons de la poche 027634-10-0-7 : Les coupes à panse sinueuse ou carénée sont rares. Seulement trois tessons ont été récoltés sur le carré Q6 de la Zone 1. La panse hémisphérique se termine par un col quasi vertical à lèvre arrondie (pl. 20 n° 2). Ces exemplaires sont directement inspirés du répertoire celtique connu en territoire pétrocore. Un exemplaire présente un décor fait d'une baguette en relief (fig. 20 n° 2), caractéris-

tique des productions pétrocores au cours de La Tène D2.

Tesson 027634-11-0-6 : Une très belle coupe à panse carénée a été récoltée dans le carré P6 de la Zone 1.

Elle est de couleur noir intense, a été tournée et polie extérieurement. La pâte est chamottée. Il existe un décor fait de deux filets espacés vers le pied (pl. 21 n° 4).

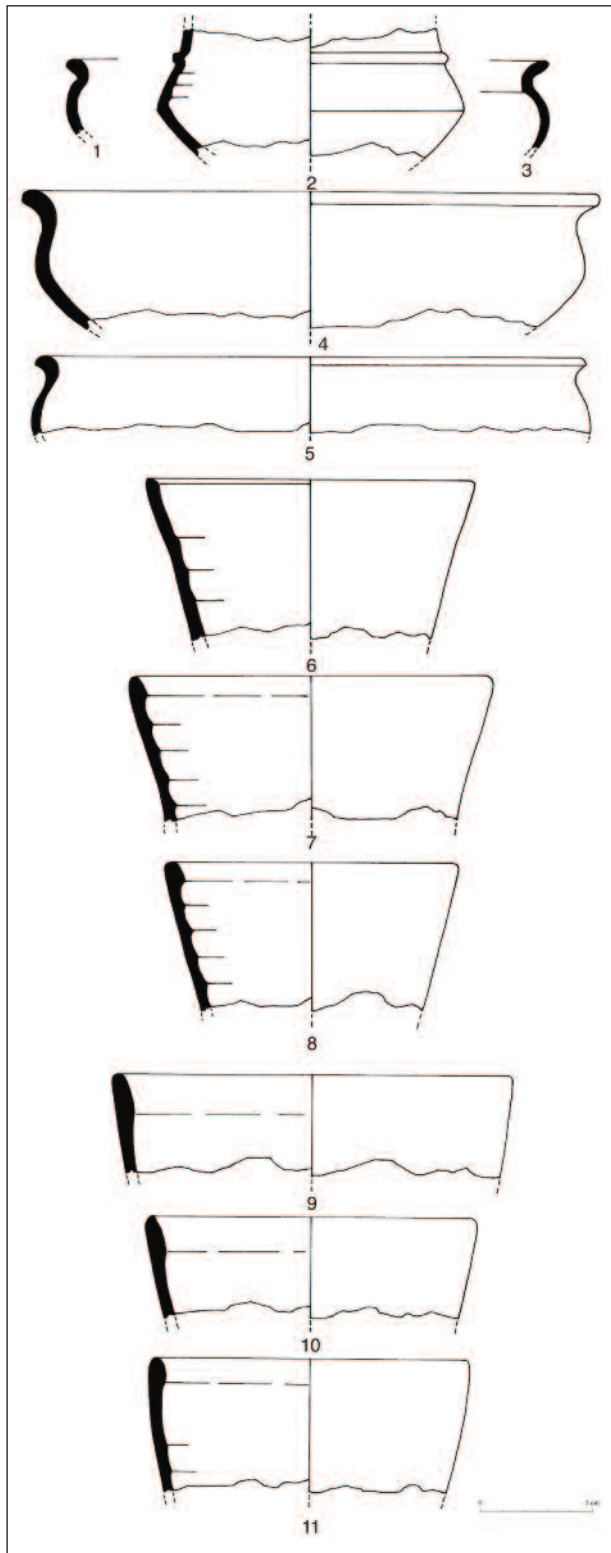


Figure 20 - Marmites, coupe carénée et gobelets de la parcelle 817. (© Dessins C. Chevillot).

5.3.4 : Les marmites :

Tessons de la poche 027634-10-0-7 : Une vingtaine d'exemplaires à panse à carène molle et à lèvre à profil carré ou en amande viennent du carré

Q6 de la Zone 1 (fig. 19 et 20 n° 1, 3 à 5). D'autres exemplaires similaires viennent essentiellement de la Zone 1 (prospections 2014 à 2018). Ces vases, contrairement aux productions de la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C., connues par exemple à Bordeaux (Chapeau Rouge) ne sont pas ornés de sillons.

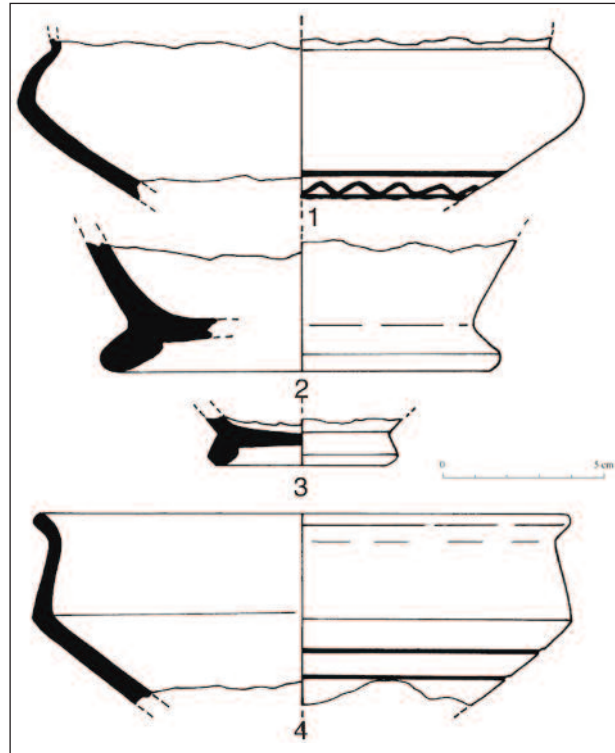


Figure 21 - Marmite, coupe carénée et vases à pied annulaire de la parcelle 817. (© Dessins C. Chevillot).

Tesson de la poche 027634-12-0-3 : Un remarquable tesson de marmite à petit col vertical vient du carré H6 (Zone 3). C'est un vase de très belle qualité, cuit en mode A ce qui est assez rare dans la vaisselle du site pour être signalé (fig. 20 n° 1). Il a subi un poli externe soigné et présente un rare décor près du pied, qui présente une ligne ondulée entre deux filets réalisés au brunissoir. Nous n'avons pas d'équivalents connus dans les productions pétrocores.

5.3.5 : Les gobelets à boire :

Tessons de la poche 027634-10-0-7 et 027634-11-0-6 : Une trentaine d'exemplaires de gobelets a été trouvée sur le carré Q6 de la Zone 1. La majorité à une paroi droite mais certains sont aussi à panse légèrement concave qui se termine par une lèvre en amande ou avec un léger bourrelet interne (fig. 20 n° 6 à 11). Cette forme ouverte, plus ou moins profonde, est abondamment représentée à La Peyrouse et déclinée en de



Figure 22 - Choix de tessons décorés de pots culinaires de la parcelle 817 (Zones 1 à 3).
(© Cliché C. Chevillot).



Figure 23 - Choix de tessons décorés de pots culinaires de la parcelle 817 (Zones 1 à 3).
(© Cliché C. Chevillot).

nombreuses variantes (fig. 20 n° 6 à 11). Elle se caractérise par une lèvre simple, en amande, arrondie ou déjetée, qui forme un léger méplat. Les quelques fonds connus sont plats ou débordants. Ces récipients ont servi de vases à boire. Ce sont des vases aux parois soigneusement polies extérieurement, qui ne présentent pas de décors. Encore une fois, on constate que leur présence est nettement plus abondante sur la Zone 1 et en particulier en Q6 et P6.

Tessons de la poche 027634-12-0-3 : Deux gros tessons de grands et larges gobelets viennent du carré H 5 de la Zone 3. Un est cuit en mode B et l'autre, plus rare, en mode A.

5.3.6 : Les pots culinaires :

Tessons des poches 027634-10-0-7 - 027634-10-0-8 et 027634-12-0-5 : Les pots sont des vases

qui permettent de faire chauffer les liquides et surtout de préparer les bouillies de céréales, les soupes, les ragoûts, etc. Ils servent aussi à la conservation de proximité des denrées alimentaires. La forme trapue des pots, dont l'ouverture est resserrée, était adaptée à la confection des repas. Leur volume qui varie de 3 à 20 litres permettait de faire cuire des bouillies de céréales, des soupes, des ragoûts mijotés ou encore des quartiers de viande bouillis. Les parois de plusieurs exemplaires conservent des épais dépôts de suie encore collés à leur surface, témoignant de passages au feu répétés. On observe aussi sur les fonds les traces de multiples coups de feu. Ces stigmates indiquent de manière ostensible leur usage culinaire.

C'est la série la plus abondante dans ce lot. Ce type de céramique offre un répertoire typologique assez restreint, caractéristique des productions de



Figure 24 - Pots de stockage de la parcelle 817. (© Cliché C. Chevillot).

La Tène Moyenne et Finale que nous avons pu observer en territoire pétrocore, et notamment à Saint-Félix-de-Villadeix.

Ce sont des vases à la panse ovoïde ou globulaire et à fond plat, dont le col et la lèvre ont subi un traitement d'égalisation et de polissage au brunissoir. Les pots de forme surbaissée ou cylindrique sont absents. Si on remarque une grande variété volumétrique et morphologique, il existe aussi des séries déjà standardisées, tant dans la forme que les traitements de surface et aussi les décors (fig. 22 et 23).

Leur fragmentation avec une majorité de bords, ne permet pas de reconstituer un seul profil complet. Ce sont des vases qui occupent une place importante au sein de la vaisselle gauloise, tant dans l'utilisation culinaire que pour le service de table. Les formes reconnues dans ce répertoire montrent une morphologie homogène avec une panse ovoïde se terminant par des lèvres simples, sauf pour de rares exemplaires prévus pour l'encastrement d'un couvercle. On remarque trois grandes catégories, avec bien sûr des variantes. La surface externe est généralement lissée, avec parfois un polissage sommaire du col. La panse et la partie inférieure de la panse a souvent été «raclée» à l'esthétique ou plus rarement égalisée au peigne. La quasi totalité de ces vases, de couleur noire, est cuite en mode B.

Les décors sont simples et d'un répertoire assez pauvre, faits au niveau de la séparation col/panse

de lignes ondulées, imprimées ou incisées, aux motifs espacés, ou de filets profonds ou cannelures (fig. 22 et 23). On trouve également une combinaison d'incisions obliques sur un peignage horizontal comme cela a été constaté à Ecornebœuf. Deux vases sont ornés d'un décor réalisé au brunissoir (fig. 22 n° 8 et fig. 23 n° 3). Pour le premier il semble s'agir d'un triangle avec lignes internes (fig. 22 n° 8) et pour le second une ligne ondulée (fig. 23 n° 3).

5.3.7 : Les pots de stockage :

Tessons de la poche 027634-10-0-1 : Les fragments de vases de stockage ou de resserre sont moins abondants que les pots utilisés pour la cuisson. Tous sont tournés.

Les vases de plus grand gabarit se caractérisent par une panse ovoïde très ventrue et large et un col très court déjeté à lèvre simple en amande ou épaissie creusée d'une gorge externe (fig. 24 n° 3). Une série, de taille plus modeste, présente la même forme que la première catégorie des pots culinaires, à savoir avec un large col et un traitement des parois au peigne (fig. 24).



Figure 25 - Grands pots de stockage (dolias) de la parcelle 817. (© Cliché C. Chevillot).

5.3.8 : Les grands pots de stockage (dolias) :

Tessons de la poche 027634-10-0-1 : 25 tessons appartiennent à de très grands récipients de

type *dolium*. Les *dolia* sont des grands vases en argile cuite, pansus et à fond plat. Leur hauteur est le plus souvent supérieure à 50 cm avec des parois dont l'épaisseur est supérieure à 1 cm.

Nos exemplaires ont une lèvre épaisse (1 à 3 cm) nettement déjetée, faite d'un gros bourrelet arrondi. On note, sous cette lèvre, à l'extérieur un ajout de matière bien visible dans la coupe du tesson. La pâte est dure, bien cuite et enrobe un dégraissant abondant. Les surfaces externe et interne ont été soigneusement polies (fig. 25), effaçant toute trace du montage probablement par plaques.

Cet équipement nouveau, d'une capacité de pouvant aller jusqu'à une centaine de litres ou plus vient compléter les grands vases de stockage aux dimensions un peu plus modestes décrits plus haut. Leur présence est fréquente sur les trois zones de la parcelle 817.

Il faut noter pour un exemplaire un trou de réparation (fig. 25 n° 1), phénomène qui est aussi observable sur les grands plats ou les pots culinaires ou de stockage. Enfin, un tesson d'un autre montre côté interne l'usage d'un peigne à dents larges pour l'égalisation de la paroi (fig. 25 n° 2), technique que nous avons observée sur ce même type de grand vase à Ecorneboeuf en contexte de La Tène D2 (Chevillot, 2017, p. 217, fig. 204).

5.3.10 : Les vases à pied annulaire :

Poche 027634-12-0-1 : Deux fonds de vases à pied annulaire proviennent du carré H 5 de la Zone 3 (fig. 21 n° 2 et 3). Leur état fragmentaire ne permet pas d'identifier leur type de vase. Le premier est le fond d'un vase assez grand, avec un pied annulaire en amande bien dégagé (fig. 21 n° 2). Il est fait d'une pâte de couleur rouge-brique friable qui semble avoir perdu son engobe (céramique importée?). Le second appartient à une vase de faible volume (fig. 21 n° 3).

5.3.10 : Les fusaiöles :

Fusaiöle 027634-12-0-13 : Une seule petite fusaiöle en terre cuite, d'une section sub-losangique aplatie sans décor a été trouvée sur le carré H7 de la Zone 3 (non figurée). Elle a un diamètre de 3 cm pour une épaisseur de 1,9 cm. Elle est en tous points identique à une récoltée sur le site gaulois de Blis à Eymet en 2018. Plus faciles à identifier et plus spectaculaires que les tessons, elles restent malgré tout peu nombreuses à La Peyrouse, comme sur le site de Blis à Eymet. Elle témoigne d'activités textiles pratiquées au sein des habitations du site.

5.3.11 : Les jetons :

Poche 027634-10-0-10 : Ce mobilier, fréquent sur les sites gaulois datés de La Tène C et D, s'y trouve en quantité variable. Leur nombre sur le site de La Peyrouse est de quelques dizaines d'exemplaires depuis 2014. Cette année ce sont 10 jetons supplémentaires qui ont été récoltés essentiellement sur la Zone 1 de la parcelle 817 (fig. 26), mais c'est la Zone 2 qui est la plus riche. Six sont aménagés à partir de tessons de céramiques communes (fig. 26 n° 1 à 6), dont un fond présentant de multiples perforations après cuisson (fig. 26 n° 1). Quatre autres sont taillés dans des parois d'amphores vinaires italiques (fig. 26 n° 7 à 10).

On constate que les jetons à la découpe parfaitement circulaire sont rares (fig. 26 n° 3). Plusieurs ont été polis sur la tranche, ce qui atténue leur aspect fruste. Autre aspect à noter, l'absence de marquage distinctif sur ces objets, sauf de rares cas. On remarque également que les tessons privilégiés pour fabriquer ces rondelles sont majoritairement des panses de pots culinaires ce qui leur donne un profil «concave-convexe» plus ou moins marqué.

Des études récentes ont enfin mis l'accent sur ces énigmatiques jetons. Plusieurs interprétations ont été émises concernant l'utilisation de ces modestes objets, qui sont rappelons-le, produits et utilisés au sein des cités gauloises et les sanctuaires. Les interprétations émises concernant l'utilisation de ces modestes objets sont multiples : religieuses, politiques et économiques. Ces jetons produits et utilisés sur place pourraient, comme à Corent, avoir été utilisés dans le sanctuaire central d'une cité gauloise. Leur présence concentrée sur les Zone 1 et 2 de la parcelle 817 pourrait évoquer l'existence d'un éventuel sanctuaire proche. À Corent ils sont sans contestation possible associés au sanctuaire où plusieurs utilisations ont été proposées : comme offrandes, pions cérémoniels, jetons de vote, de libéralité ou de calcul... Ces rondelles y sont associées avec d'autres objets circulaires qualifiés «d'objets monétisâmes», concentrées à l'entrée du sanctuaire ou dans son enclos : monnaies, anneaux en métal cuivreux, perles en verre, etc. Ce qui reste à prouver à La Peyrouse. La colline d'Ecorneboeuf a livré plusieurs jetons, perforés ou non dans la fouille de sauvetage de 2012, en contexte d'un habitat satellite de l'*oppidum* de La Curade (La Tène D2b) (Chevillot, 2017, p. 246-247, fig. 245-246).

Par contre certains gros jetons taillés dans des panses d'amphores ont très bien pu être utilisés comme couvercles de pots de stockage (fig. 26 n° 7 à 10).



Figure 26 - Jeton retaillés dans des tessons de céramiques et d'amphores vinaires italiques de la parcelle 817.
(© Cliché C. Chevillot).

5.3.12. En conclusion :

La céramique recueillie sur la parcelle 817 en 2019 (Zones 1 à 3) est en tous points identique à celle des campagnes de prospections pédestres menées depuis 2014 sur le plateau.

L'étude des céramiques communes de La Peyrouse, que ce soit celles récoltées sur la parcelle 817, mais aussi sur d'autres parcelles du site (voir les rapports depuis 2014), associées à celles plus

fines ou importées, ainsi que les amphores, nous permet de compléter nos connaissances de la vaisselle en usage chez les Pétrécors de La Tène C à la Tène D. En effet, jusqu'à présent les ensembles importants de céramiques connus, en particulier sur Périgueux (*oppidum* de La Curade, colline d'Ecornebœuf, sites du plateau de Saint-Georges, la Mare à Bagnac à Atur...) faisaient références à la période finale de La Tène D1 et D2,



Figure 27 - Épandage d'amphores vinaires italiques dans la Tranchée 2.
(© Cliché C. Chevillot, mars 2019).

voire la période qui suit la Guerre des Gaules jusqu'au règne d'Auguste. Ces séries céramiques nous permettent donc de compléter nos connaissances sur la phase de La Tène C encore peu connue.

Cette étude nous permet également d'apporter des précisions sur les grandes classes céramiques utilisées par les Pétrocores, qu'il conviendra d'affiner lors des futures recherches.

6. LES AMPHORES VINAIRES :

L'étude des amphores découvertes sur le site de La Peyrouse a été confiée à Fabienne Olmer dont les résultats seront publiés dans un ouvrage de synthèse.

Ce qu'il faut retenir pour l'année 2019 c'est la grande masse de tessons d'amphores découvertes dans la parcelle 817 de Dr.1A et en moindre quantité, de Dr.1B pour la période gauloise, et, pour la période gallo-romaine, de Pascual I, de Dr. 2/4, 1 possible Lamboglia 2 et 2 hypothétiques Rhodiennes (Olmer, 2019, p. 73).

Fait marquant pour 2019, la découverte d'un lit de tessons d'amphores lors du nettoyage de la Tranchée 2 réalisée à l'occasion du passage de la

canalisation d'eau en mars 2019 dans une zone proche de la Zone 1 (fig. 2, 3 et 27). Sur quelques mètres il a été récolté près de 300 tessons d'amphores vinaires italiques Dr.1B essentiellement (fig. 3 et 27), correspondant à un NMI de 21 amphores (Olmer, 2019, p. 74).

F. Olmer observe que les résultats de La Peyrouse le projettent dans la catégorie des sites majeurs de la Gaule, de ceux qui ont livré des



Figure 28 - Détail du lit d'amphores vinaires italiques dans la Tranchée 2. (© Cliché C. Chevillot, mars 2019).

quantités considérables d'importations, confirmant ainsi tout son potentiel (Olmer, 2019, p. 76).

III. EN CONCLUSION :

1. Fouilles 2020 :

Pour l'heure, le site de La Peyrouse n'est documenté qu'au travers de prospections pédestres et géophysiques. Nous envisageons de conduire en 2020 la première campagne de fouilles sur ce site.

Les fouilles permettront d'appréhender la chronologie et la stratigraphie du site. Jusqu'à présent, la datation du site repose uniquement sur les études du mobilier issu de ramassages de surface. Ne serait-ce que pour la période gauloise – pourtant la mieux documentée – de nombreuses interrogations demeurent. Le phasage chronologique de l'occupation entre le III^e et le I^{er} s. a.C. reste obscur, et les interprétations parfois dissonantes (occupation essentiellement centrée sur la fin du III^e et la première moitié du II^e s. ou sur les II^e et I^{er} s. a.C.? (Olmer, 2019, p. 76). Des questionnements analogues entourent l'occupation du site durant le Haut-Empire. La stratigraphie du site, quant à elle, demeure totalement méconnue.

Les fouilles menées en 2020 se centreront sur une anomalie quadrangulaire dévoilée par les prospections géophysiques. Elles devront confirmer – ou infirmer – qu'il s'agit d'une structure à vocation culturelle comme son plan semble le suggérer. Plus largement, ces opérations contribueront à une meilleure compréhension de l'agglomération protohistorique de La Peyrouse. L'objectif est non seulement d'appréhender l'organisation du site, mais également d'éclairer le statut que celui-ci occupe dans son contexte local, régional et suprarégional. La dimension chronologique reste une problématique essentielle pour comprendre le site et son évolution.

2. Prospections pédestres :

L'année 2020 permettra de compléter certaines études de mobilier issu de La Peyrouse, notamment le verre antique (M. Brochot) et les amphores (F. Olmer). Les relevés systématiques d'objets par GPS devraient permettre d'identifier différentes structures liées à la production de mobilier spécifique : bracelets et perles en verre, ateliers de bronziers ou de plombiers, forges, ateliers monétaires ou encore fours céramiques.

Parallèlement aux opérations de fouille menées par E. Hiriart et aux prospections géophysiques par V. Mathé et J. Hantrais, C. Chevillot dirigera les

opérations de prospections pédestres sur le site de La Peyrouse. Celles-ci sont fondamentales et répondent à des problématiques complémentaires à celles du présent programme. En ciblant d'autres parcelles jusqu'ici méconnues, les prospections auront pour objectif de mieux documenter l'étendue et la chronologie d'occupation du plateau. Il s'agira notamment de caractériser certaines anomalies relevées sur le Lidar, de poursuivre l'étude des voies et d'effectuer un relevé des minières situées en périphérie du site.

C'est ainsi qu'en 2020, C. Chevillot et l'équipe de l'ADRAHP vont poursuivre les prospections des zones non labourées afin de repertorier les éventuels vestiges de limites du site : zone nord et La Peyrouse Nord (gué du Caudeau), zone ouest pour mesurer l'extension du site, zone est avec les ferrières et zone sud et le vallon sec.

Il est également envisagé la recherche de l'axe de la voie gauloise de long parcours depuis la motte castrale de Saint-Félix en direction de la Dordogne.

Enfin un inventaire des sites sur la commune est prévu ainsi qu'une étude historique de la propriété de La Peyrouse du Moyen Âge à nos jours.

3. Prospections géophysiques et études géomorphologiques 2020 :

Des carottages géomorphologiques seront réalisés par Ronan Steinmann (géomorphologue, HADES) dans le cadre du projet Région RAPSODIE. Ses actions auront pour objectif de retracer l'histoire sédimentaire de la zone (vides, ruptures, événements géologiques).

Les forages géomorphologiques viendront ainsi habiller les résultats des prospections électriques effectuées par C. Verdet et C. Sirieix. Deux principales zones seront ciblées en 2020. D'une part, il s'agira d'étudier les dynamiques sédimentaires à l'œuvre dans le vallon situé au sud du plateau, où des niveaux archéologiques avaient été repérés à près de 4 m de profondeur (Chevillot 2017a, p. 146-155, fig. 20 à 137). D'autre part, deux carottages cibleront l'intérieur de la cavité karstique afin de mieux comprendre ses mécanismes de remplissage et la nature du comblement.

Les prospections géophysiques (magnétiques et électriques) à La Peyrouse seront poursuivies par V. Mathé et J. Hantrais dans le but :

- de disposer d'une vision plus large du site,
- d'en préciser l'étendue et d'en discerner des éléments d'organisation.

BIBLIOGRAPHIE

ARTEFACTS : *Encyclopédie en ligne des petits objets archéologiques*, Site internet dirigé par Michel Feugère.

BENQUET L. (2017) : Les amphores d'Ecornebœuf, dans CHEVILLOT C. (dir.) (2017) : *Ecornebœuf. La colline des Pétrrocres. Sanctuaire ou résidence aristocratique?* Supp. n° 7 de l'ADRAHP, 2017, p. 315-332, fig. 332 à 345.

BERTAUD A. (2019) : L'armement découvert à La Peyrouse, dans CHEVILLOT C. et HIRIART E. (dir.) (2019) : *Les opérations archéologiques menées à La Peyrouse (Saint-Félix-de-Villadeix, Dordogne) en 2019. Rapport final d'opération, vol. 1, Rapport d'opérations archéologiques*, 216 p.

BOUDET R. ET SIREIX M. (1983) : La céramique gauloise de Lacoste recueillie en surface à Moullets-et-Villemartin (Gironde), *Revue archéologique du Centre de la France*, 1983, t. 22, n° 22-4, p. 243-256, 11 fig.

BRUNAU J.-L. et LAMBOT B. (1987) : *Guerre et armement chez les Gaulois (450-52 av. J.-C.)*, Ed. Errance, Coll. des Hesperides, Paris, 1987, 218 p.

CARPONSIN-MARTIN C. (2002) : *La céramique commune gallo-romaine de Périgueux, du règne d'Auguste à la fin du III^e siècle ap. J.-C.*, Thèse de doctorat de l'Université de Bordeaux III, janvier 2002, 5 vol.

CHEVILLOT C. (1976) : Un atelier de bracelets décorés à Chalucet (Saint-Jean-Ligoure, Haute-Vienne), *Bull. de la Soc. Préhist. Française*, t. 73, Etudes et Travaux, 1976, p. 422-436, 8 fig.

CHEVILLOT C. (1978) : Le deuxième Âge du Fer au Musée du Périgord : le mobilier de la grotte des Ormes, commune de Javerlhac (Dordogne), *Bull. Soc. Hist. et Archéo. du Périgord*, t. 105, 1, 1978, p. 52-68, 8 fig.

CHEVILLOT C. (1982) : Résultats d'une coupe dans l'agger septentrional du Camp de César à La Curade, commune de Coulounieix-Chamiers (Dordogne), dans COLLIS J., DUVAL A., PÉRICHON R. (Dir.), 1982, p. 115-144 et 339-340, pl. III et IV.

CHEVILLOT C. (1985) : La céramique commune du puisard de la demeure augustéenne de la rue des Bouquets à Périgueux, *Aquitania*, t. 3, 1985, p. 31-61, 17 fig.

CHEVILLOT C. (2014) : *La Peyrouse, un nouvel Oppidum Pétrrocres sur la voie antique Vesunna-Aginnum. Commune de Saint-Félix-de-Villadeix (Dordogne)*, Rapport de prospection SRA, 2014.

CHEVILLOT C. (2015) : De Ouesouna à Vesunna *Petrucoriorum* : Ecornebœuf. Une étape de la naissance de la capitale de la Cité des Pétrrocres?, *Doc. d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 30, 2015, p. 57-108, 46 fig.

CHEVILLOT C. (2015) : *La Peyrouse, un nouvel Oppidum Pétrrocres sur la voie antique Vesunna-Aginnum. Commune de Saint-Félix-de-Villadeix (Dordogne)*, Rapport de prospection.

CHEVILLOT C. (2016) : «La Peyrouse» un nouveau bourg Pétrrocres sur la voie gauloise Ouesouna/Aginnum (Saint-Félix-de-Villadeix - Dordogne), *Doc. d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 31, p. 11-68, 63 fig.

CHEVILLOT C. (2016a) : Les Cébrades (Notre-Dame-de-Sanilhac - Dordogne). Le mobilier céramique gaulois, *Doc. d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 31, p. 89-100, 12 fig.

CHEVILLOT C. (2016b) : Prospection-inventaire en Dordogne, 2016. Le site gaulois et antique de La Peyrouse et de La Peyrouse Nord à Saint-Félix-de-Villadeix, *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 31, p. 187-218, 65 fig.

CHEVILLOT C. (dir.) (2017) : *Ecornebœuf. La colline des Pétrrocres. De Ouesouna à Vesunna*, Supp. n° 7 de l'ADRAHP, 488 p, 486 fig.

CHEVILLOT C. (2017b) : L'agglomération gauloise de «La Peyrouse». Résultat des recherches de 2017, *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, t. 32, 2017, p. 69-160, 139 fig.

CHEVILLOT C. (2017c) : Enquête sur la voie de long parcours de Ouesouna à Aginnum. 1. Le segment de Vergt à Saint-Félix-de-Villadeix, *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, t. 32, 2017, p. 195-216, 30 fig.

CHEVILLOT C. et COMBAUD J. (2019) : Catalogue du mobilier du site gaulois de «Blis/Roc de Salomon». Commune d'Eymet (Dordogne), *Doc. d'Archéo. et d'Histoire Périgourdines*, t. 34, 2019, p. 53-84, 44 fig.

CHEVILLOT C., DESBRUNAIS J.-B. et LOIRAT D. (2010) : Vestiges d'un habitat gaulois (La Tène C2) rue Haute-Saint-Georges (Périgueux - Dordogne), *Doc. d'Archéo. et d'Histoire Périgourdines*, t. 25, 2010, p. 65-90, 15 fig.

CHEVILLOT C. et HIRIART E. (2018) : L'agglomération gauloise de La Peyrouse, bilan des recherches de 2018, *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, t. 33, p. 27-104.

CHEVILLOT C. et HIRIART E. (2019) : *La Peyrouse*, Rapport de prospection, SRA, 2019.

CHEVILLOT C. et HIRIART E. (dir.) (2019) : *Les opérations archéologiques menées à La Peyrouse (Saint-Félix-de-Villadeix, Dordogne) en 2019. Rapport final d'opération, vol. 1, Rapport d'opérations archéologiques*, Rapport SRA, 2019, 216 p

CHEVILLOT C. et SOULIÉ G. (1980) : Le site gaulois de la Mare à Bagnac : commune d'Atur (Dordogne). Résultats des fouilles du Touring-Club de France (1963-1964), *Oskitania*, t.1, 1980, p. 197-215, 12 fig.

COLIN A. (2005) ; Coulounieix-Chamiers. Le Camp de César (*oppidum* de La Curade), *Bilan scientifique DRAC et SRA Aquitaine*, 2005, p. 30

COLIN A. (2007) : Etat des recherches récentes sur l'*oppidum* du Camp de César (ou de La Curade).

Coulounieix-Chamiers (Dordogne), in VAGINAY M. et IZAC-IMBERT L. (dir.) : *Les Âges du Fer dans le Sud-Ouest de la France*, 28^e colloque de l'AFEAF, Toulouse, 2004, p. 227-236, 6 fig.

DEMIERRE M. (2011) : L'atelier du «plombier», dans POUX M. (direction de) (2011) : *Corent. Voyage au cœur d'une ville gauloise*, Ed. Errance, Paris, p. 111.

DEMIERRE M. (2015) : Le mobilier métallique, dans POUX M. et DEMIERRE M. (sous la direction de) (2015) : *Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme, Auvergne). Vestiges et rituels*, 62^e supp. à *Gallia*, Ed. CNRS, Paris, p. 138-230, pl. 1 à 42.

DERION B. (2006) : *Objets métalliques gaulois du site de Lacoste. Mouliets-et-Villemartin (Gironde)*, Publi. du Musée d'Aquitaine, Bordeaux, 153 p., 56 pl.

FEUGÈRE M. (1985) : *Les fibules en Gaule méridionale, de la conquête à la fin du V^e siècle ap. J.-C.*, suppl. 12 à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*, Paris, Ed. CNRS, 1985.

FICHTL S. (2012) : *Les peuples gaulois*, Ed. Errance, Paris, 2012, 256 p., nb ses illust.

FICHTL S., BARRAL P., PIERREVELCIN G., SCHÖNFELDER M. (dir.) (2019) : Les agglomérations ouvertes de l'Europe celtique (III^e-I^{er} s. av. J.-C.) / Offene Großsiedlungen im keltischen Europa (3.-1. Jh v. Chr.), *Actes de la table ronde internationale de Bibracte, Bibracte* : 28-30 octobre 2015 (MAGE, 4).

FICHTL S. et GUICHARD V. (2016a) : Boom économique chez les Gaulois aux III^e-II^e siècles avant notre ère, *L'Archéologue*, 139, sept.-oct. 2016, p. 3.

FICHTL S. et GUICHARD V. (2016b) : Ne faut-il pas repenser les oppida?, *L'Archéologue*, 139, sept.-oct. 2016, p. 56-59.

GAILLARD H. (1997) : *Carte Archéologique de la Gaule. La Dordogne*, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1997, 299 p., 169 fig.

GIRAULT J.-P. (2009) : *Oppidum du Puy-d'Issolud. Clous trouvés lors des recherches à la Fontaine de Loulié*, 18 p., 15 fig. (en ligne sur internet).

GIRAULT J.-P. (2010) : *Oppidum du Puy-d'Issolud, clous divers trouvés lors des recherches à la fontaine de Loulié*, *Bull. Soc. Etudes du Lot*, 2010, t. CXXXI, 1^{er} fascicule, 2010, p. 15 à 49.

GIRAULT J.-P. (2013) : *La Fontaine de Loulié au Puy-d'Issolud. Le dossier archéologique du siège d'Uxellodunum*, *Bibracte*, 23, 2013, 176 p., 81 fig., XVI pl.

GUICHON R. (2015) : Rondelles de céramique, dans POUX M. et DEMIERRE M. (sous la direction de) (2015) : *Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme, Auvergne). Vestiges et rituels*, 62^e supp. à *Gallia*, Ed. du CNRS, Paris, 2015, p. 293-303, pl. 1 à 5.

GUICHON R. et GRUEL K. (2015) : Echanges, évergétisme et votes, dans POUX M. et DEMIERRE M. (sous la direction de) (2015) : *Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme, Auvergne). Vestiges et rituels*, 62^e supp. à *Gallia*, Ed. du CNRS, Paris, 2015, p. 591-609, fig. 364 à 371.

GUICHON R. et POUX M. (2011) : Le sanctuaire de Corent, dans POUX M. (sous la direction de) (2011) : *Corent. Voyage au cœur d'une ville gauloise*, Ed. Errance, Paris, p. 141-173, nb ses illust.

GUILLAUMET J.-P. (2003) : *Paléométtallurgie métallique, méthode d'étude*, Ed. Folio, Dijon-Quétigny, 2003, 156 p., 75 fig.

LEJARS T. (1994) : *Gournay III : Les fourreaux d'épées. Le Sanctuaire de Gournay-sur-Aronde et l'armement des Celtes de La Tène moyenne*, Paris, 234 p.

LEJARDS T. (1996) : L'armement des Celtes en Gaule du Nord à la fin de l'époque gauloise, *Revue Archéologique de Picardie*, 1996, 3-4, N^o spécial, Table ronde de Ribemont-sur-Ancre, p. 79-103, 11 fig.

LOIRAT D. (2014) : La faune trouvée lors des prospections de 2008 à 2014 à Ecornebœuf, *Doc. d'Archéo. et d'Hist. Périgourdines*, 29, 2014, p. 79-88, 6 fig.

LOIRAT D. (2015a) : La faune trouvée lors des prospections de 2015 à Ecornebœuf, *Doc. d'Archéo. et d'Hist. Périgourdines*, 30, 2015, p. 49-56, 9 fig.

LOIRAT D. (2015b) : Les chiens trouvés dans les puits 5 de la «Domus des Bouquets» à Périgueux/Vesunna, *Doc. d'Archéo. et d'Hist. Périgourdines*, 30, 2015, p. 109-118, 12 fig.

LOIRAT D. (2017) : La Faune d'Ecornebœuf, dans CHEVILLOT C. : *Ecornebœuf, la colline sacrée des Pétrocères. De Ouesona à Vesunna*, supp. ADRAHP n^o 7, 2017, p. 333-368, fig. 346-396.

MAUDUIT T. (2012) : L'Isle-Saint-Georges : l'eau, la pêche et des artefacts antiques en plomb, *Revue Archéologique de Bordeaux*, t. CIII, 2012, p. 11-39, 19 fig., tableaux.

MICHEL A. (2015) : Parures en lignite, dans POUX M. et DEMIERRE M. (sous la direction de) (2015) : *Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme, Auvergne). Vestiges et rituels*, 62^e supp. à *Gallia*, Ed. CNRS, Paris, p. 290-292, 1 pl.

OLMER F. (2019) : Bilan sur les amphores de La Peyrouse (2014-2019), dans CHEVILLOT C. et HIRIART E. (dir.) (2019) : *Les opérations archéologiques menées à La Peyrouse (Saint-Félix-de-Villadeix, Dordogne) en 2019. Rapport final d'opération, vol. 1, Rapport d'opérations archéologiques*, Rapport SRA, 2019, p. 68-84, fig. 46 à 53, tableaux.

POUX M. (sous la direction de) (2011) : *Corent. Voyage au cœur d'une ville gauloise*, Ed. Errance, Paris, 288 p. nb ses illust.

POUX M. et DEMIERRE M. (sous la direction de) (2015) : *Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme, Auvergne). Vestiges et rituels*, 62^e supp. à *Gallia*, Ed. CNRS, Paris, 705 p. nb ses illust.

ROLLAND J. et GRATUZE B. (2019) : Le mobilier en verre retrouvé sur l'agglomération gauloise de la commune de Saint-Félix-de-Villadeix, au lieu-dit La Peyrouse, en Dordogne, dans CHEVILLOT C. et HIRIART E. (dir.) (2019) : *Les opérations archéologiques menées à La Peyrouse (Saint-Félix-de-Villadeix, Dordogne) en 2019. Rapport final d'opération, vol. 1, Rapport d'opérations archéologiques*, Rapport SRA, 2019, p. 149-159, fig. 78-80, 2 pl.

SALAČ V. (2012) : Les oppida et les processus d'urbanisation en Europe centrale, *Die Frage der Protourbanisation in der Eisenzeit*, p. 319-345.

SANCHEZ C. et SIREIX C. (dir.) (2014) : *L'organisation des productions céramiques sur l'arc atlantique. L'exemple de l'Aquitaine romaine*, Archéologie et Histoire romaine, Ed. M. Mergoïl, t. 28, 2014.

SANTROT M.-H. et J. (1979) : *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Ed. du CNRS, 1979, 262 p., 130 pl.

SARRADET M. (1991) : Découvertes archéologiques aux Cébrades en août 1971, *Doc. d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 6, 1991, p. 63-82, 18 fig.

SIREIX C. (1990) : Officine de potiers et production céramique sur le site protohistorique de Lacoste à Moullets-et-Villemartin (Gironde), *Aquitania*, t. 8, 1990, p. 45-97.

SIREIX C. (2006) : *Cours du Chapeau Rouge. Place Gabriel. Les céramiques communes de la phase I (vers 50 a.C./vers 10 p.C.)*, RFO de fouilles préventive, vol. 5, avril 2006, 125 p.

SIREIX C. (2014) : Aspects de la vaisselle à Burdigala/Bordeaux entre 50/40 av. et 10/20 ap. J.-C., La céramique de la phase I du cours du Chapeau-Rouge, dans *L'organisation des productions céramiques sur l'arc atlantique. L'exemple de l'Aquitaine romaine*, (SANCHEZ C. et SIREIX C. dir.), Archéologie et Histoire romaine, Ed. M. Mergoïl, t. 28, 2014, p. 119-146, 23 fig.

SIREIX C. et MAURIN L. (2000) : Potiers de Vayres (Gironde), *Actes du Congrès de la SFECAG*, Libourne, 1^{er}-4 juin 2000, p. 11-27, 9 fig.

VENAULT S. (2013) : Expérimentation de la photogrammétrie en cadre préventif : relevés de vestiges de l'agglomération antique d'Intaranum/ Entrains-sur-Nohain (58), *Archéopages*, t. 38, 2013, p. 58-62.